

# L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

## L'INFORMATION

Les élections provinciales d'hier, dans la Colombie Anglaise, ont donné le résultat étrange et peu flatteur pour le sens du régime populaire, que la masse des suffrages, s'est portée tout du même côté : sur 42 mandats, le gouvernement conservateur McBeir, en a obtenu 40, l'opposition libérale, pas un seul, et les socialistes, une seule voix.

La grande délégation de Québec à Ottawa, se rendra au bassin de carénage, a été corialement reçue par les ministres fédéraux, et le succès de cette importante entreprise paraît, maintenant, tout à fait assuré.

Les citoyens de Ville-Montcalm ont tenu, hier soir, une assemblée publique, où, sans mettre en discussion le principe de l'annexion de leur municipalité à Québec, on a protesté avec énergie contre la façon cavalière dont le Comité des Bills privés du Conseil législatif proposait de l'effectuer, par des lois à l'Assemblée législative, au lieu de prier l'Assemblée législative de réparer cet outrage, en rétablissant le principe du referendum aux propriétaires.

Le bill Asquith, dit du Salaire minimum, subit, avec succès, sa 3e lecture à la Chambre des Lords et il est prêt à recevoir la sanction royale. On annonce, en même temps, que la situation relative à la grève de la laine s'améliore.

Les socialistes anglais, à ce que prétend le "Times", ne pardonnent pas aux Trades-Unions qui les ont contraints de voter contre le bill du Salaire minimum, et ils songent à séparer nettement leur cause de celle des unions.

Le botaniste du gouvernement fédéral, M. Gussow, met le public canadien en garde contre les pommes de terre importées d'Irlande et d'Angleterre, et signale une maladie contagieuse dont seraient affectées ces tubercules.

On rapporte, d'Angleterre, que la mortalité infantile y a fait des progrès alarmants, surtout à cause de la grande détresse dans les régions houillères.

Les exploitants des mines d'anthracite, aux Etats-Unis font une déclaration publique et collective pour affirmer qu'il est faux qu'ils aient organisé des escouades de "briseurs de grève", et aussi, qu'ils n'ont encore vu aucune nouvelle officielle de la grève annoncée pour le 1er avril.

La population de Rock Island, Ill., a été frappée de terreur, hier soir, par l'annonce que la ville devait être envahie, ce matin, par une centaine d'outlaws, venant de Muscatine, Iowa, pour fomenter le désordre et l'émeute. La police et la troupe ont redoublé de vigilance pour parer aux surprises.

Une dépêche de Moulken à St-Petersbourg mande qu'on a découvert un complot pour assassiner le gouverneur de la Mandchourie; deux conspirateurs ont été arrêtés.

Les Blattes de New-Redford, Mass., prévoient une grève de 30,000 de leurs employés, en concordance l'augmentation de 10 p. c. rétroactive.

D'après l'Annuaire catholique officiel Kennedy, de New-York, le nombre des catholiques, aux Etats-Unis, en 1912, est de 15,915,769, augmentation de 396,808 sur l'année précédente.

L'Union des marins, dont les 15,600 membres soutenaient, depuis 4 ans, la lutte contre les Armateurs des Grands Lacs, vient de décider officiellement de mettre fin à ce combat.

L'Empereur d'Allemagne se déclare favorable aux fortifications du Canal de Panama.

A Toronto on découvre un enfant chinois atteint de la lèpre, et qui avait été élevé à l'école publique Lansdowne. Le service d'hygiène a procédé à la désinfection et surveillance de l'école.

Des dépêches privées d'Ottawa tendent à indiquer que pratiquement résolu que la future cale-sèche de Québec sera construite sur les bords de Beauport.

La grève générale semble probable sur lundi matin, dans les houillères d'Amérique de la Pennsylvanie et les régions avoisantes.

## La défense navale de l'Empire

LA DEFENSE DE L'AMIRANTE.— LE CANADA POURRA MAINTENANT DONNER UN PLUS GRAND ESSOR A SON PROGRAMME NAVAL.

Londres, 29.—Spéciale.—Dans un article publié dans le "Fortnightly Review", par Archibald Hurd, on retrace de nouveau le prétendu danger d'une crise navale anglaise que l'on dit être d'un caractère beaucoup plus sérieux que celle d'il y a trois ans. Cette fois, la crainte de la perte de la suprématie sur mer coïncide avec la crainte de la perte de la suprématie sur terre.

Or, l'auteur qui représente l'opinion de l'Amirauté où il a ses entrées franches, affirme que sous le nouveau régime, à Ottawa, le Canada pourra maintenant donner un plus grand essor à son programme naval. Ce que les Canadiens auraient fait pour la création d'une marine de guerre ne serait véritablement qu'un enfantillage.

M. Hurd termine en faisant un appel en faveur de la défense de l'Empire, il procède par une comparaison d'argent d'assurance.

## Sur les chemins de fer américains

Une déclaration du comité des gérants

New-York, 29.—Le comité de conférence des gérants des cinquante chemins de fer de l'Est a lancé hier, une déclaration niant la nouvelle que leur refus de se rendre aux demandes des ingénieurs est dû à l'insuccès des compagnies à obtenir une augmentation des taux de fret. Cette déclaration a suivi celle de M. Warren S. Stone, grand chef de la "Brotherhood of Locomotive Engineers", attribuant à la raison sus-dite le refus des compagnies.

La déclaration des gérants rappelle aussi leur réponse formelle aux ingénieurs où il est démontré que l'augmentation demandée équivaut à 4 p. c. de \$188,844,818 d'obligations, sur les propriétés, ce qui diminuerait les moyens d'amélioration des compagnies et ainsi que les revenus ont diminué par suite de l'augmentation toujours croissante des dépenses d'opération.

Le comité a été très clair d'ailleurs sur ce point et il ne peut y avoir d'ambiguïté. La seule allusion faite aux taux de fret a été que les augmentations de 1910 avaient été accordées dans l'espoir que les taxes seraient relevées, mais la Commission de Commerce s'y est refusée.

Les gérants font observer que si l'augmentation demandée était accordée, les compagnies seraient assaillies de demandes des autres employés et iraient à la banqueroute.

## La population catholique

Aux Etats-Unis

New-York, 29.—D'après le "Kennedy's Official Catholic Directory", il y a aux Etats-Unis, 15,915,769 catholiques. L'an dernier la population catholique se chiffrait à 14,618,761. Elle a donc subi une augmentation de 396,808. Le nombre de prêtres catholiques aussi augmente; ils sont aujourd'hui 17,491, soit 497 de plus que l'an dernier.

Toujours d'après la même autorité, il y a dans le pays, 24 archevêques, 83 évêques, 97 évêques, 6,000 évêques, 229 collèges pour garçons et 701 académies pour filles. Les Etats ont le plus grand nombre de catholiques sont : New-York, 2,778,076; Pennsylvanie, 1,616,920; Illinois, 1,447,100; Massachusetts, 1,381,212; Ohio, 745,211; Louisiana, 583,000; Wisconsin, 556,703; Michigan, 554,320; Missouri, 445,000; Minnesota, 447,280; Maryland, 250,000; Rhode-Island, 255,000; New-Hampshire, 126,034; Maine, 125,547.

ROSE QUESNEL DOUX-NATURE!

## Parlement Provincial

Deux autres motions de non confiance.—La question de l'abolition des rentes seigneuriales.—Le développement de l'agriculture.—Débat sur l'autonomie de la ville de Montréal.

La deuxième séance d'hier n'a pas manqué d'animation. La discussion, commencée à la séance du matin, à propos de la résolution de protestation d'un certain nombre d'échevins de Montréal, a été poursuivie pendant environ une heure et demie, puis une motion de M. Sauré, concernant l'abolition des rentes seigneuriales a occupé le reste de l'après-midi.

A la séance du soir, M. Sauré a proposé une autre motion pour exprimer le regret de la Chambre sur le manque de développement de l'agriculture dans la province.

L'opposition semble disposée à faire durer la session encore quelque temps. Les pronostiqueurs avaient prédit que la prorogation aurait lieu aujourd'hui ou demain. Leurs calculs seront passablement dépassés. La session prendra certainement une bonne partie de la semaine prochaine.

## LE TELEGRAMME

Tout d'abord M. Lavergne attaque la question du télégramme de protestation du Conseil de Ville de Montréal et dit au Premier ministre que le télégramme lui a été remis avant qu'une copie parvienne au chef de l'opposition. Il ajoute que le Conseil de Ville a de bonnes raisons de s'adresser à l'opposition pour faire revendiquer ses droits, puisque l'opposition a toujours respecté les droits de la Cité et les a défendus énergiquement. Le Conseil de ville aurait bien tort, dit-il, de se fier au gouvernement, sachant qu'il se met dans la queue du loup.

M. Lavergne soutient que la plupart des échevins mentionnés sont habituellement des amis et des admirateurs du ministère. Sans doute, dit-il, le message n'est pas plaisant pour le gouvernement, qui aurait besoin de tous les bouquets possibles dans le moment, mais c'est un signe des temps. C'est la main qui écrit sur le mur que les jours du gouvernement sont comptés. C'est le geste qui indique que les citoyens de Montréal commencent à voir à quelle sorte de gouvernements ils ont confié les destinées de la province.

M. Levesque, député de Laval, qui voit dans la protestation du Conseil de ville de Montréal un moyen de faire retomber le coût de l'entretien des ponts et chemins en question sur le comité de Laval, proteste contre cette manœuvre, dont il rejette l'initiative sur l'opposition. Il accuse les opposants d'être des ennemis du cultivateur et des vrais intérêts du pays et de vouloir faire du capital politique avec cette affaire. Il réclame l'abolition des péages sur les ponts Vieux et Lachapelle, comme un victoire des cultivateurs. Il ajoute que, en somme, quand même il y avait des péages, c'étaient les gens de la ville de Montréal qui paieraient, puisque le prix des péages comptait dans le coût de revient du lait que les cultivateurs vendent à la ville.

M. Levesque considère que l'opposition voudrait maintenir la muraille de Chine qui sépare la classe agricole des consommateurs de la ville. Il invite ses adversaires à aller le rencontrer dans le comté de Laval sur cette question.

M. M. Prévost répond que M. Levesque fait passer le genre de discours de hustings qu'il va faire aux prochaines élections, mais sans carte du mérite de la question, en cherchant à prouver son amour pour les cultivateurs. Il estime qu'il y a autant d'amis de la classe agricole de côté de l'opposition que sur les banquettes ministérielles.

Il est inutile de prendre une tangente et de faire dévier la question, il s'agit de l'autonomie de la cité de Montréal et du principe de l'autonomie municipale. Nous prétendons que les impositions faites à la ville de Montréal par le gouvernement de cette province est l'acte d'autorité le plus arbitraire qui se soit vu depuis des années.

Nous nous demandons pourquoi la cité de Montréal ne protestait pas. C'est probablement parce que les violations de son autonomie n'avaient jamais été aussi impudentes qu'elles l'ont été dans les dernières mesures. Il n'y avait pas d'autre moyen, dit M. Prévost, pour agir suivant la saine doctrine, si c'était tant dans l'intérêt de la ville de Montréal que de s'adresser au Conseil municipal, de faire passer des résolutions approu-

vant les mesures du gouvernement et d'appuyer les projets de loi sur ces résolutions. Je ne reconnais à personne le droit de dire à une municipalité tu couvriras la tête et tu paieras.

Est-ce que les échevins du comté de Laval ne seraient pas justifiés de protester, si le gouvernement voulait leur imposer un paiement de \$75,000 sans les consulter ?

Le Premier ministre charge qu'au sujet de l'École Technique il avait consulté le maire du temps et qu'à propos des ponts il a va les contrôleurs et le maire de Montréal, qui se sont déclarés satisfaits.

M. Prévost répond que si le Premier ministre n'a fait que consulter dans le des du peuple, quelques représentants sans mandats spéciaux, il n'a pas consulté le ville. Il n'y a qu'une façon de constituer une ville, c'est officiellement, par son organe officiel, le Conseil de ville.

Le Premier ministre se fait gloire d'avoir fondé l'École Technique et il a fait payer par la ville de Montréal.

## Les écoles bilingues d'Ontario

UNE DECLARATION DE SIR JAMES WHITNEY. — LOI INSUFFISANTE.—ON DIT QUE L'USAGE DE FRANÇAIS SERA DIMINUE.

Toronto, 29.—Spéciale.—On dit couramment dans les couloirs de la Législature que Sir James Whitney a déclaré dans un caucus qu'à deux heures hier, que la loi de l'Ontario, telle qu'elle est maintenant, est suffisante pour l'abolition des écoles bilingues. L'annonce faite par le docteur Merchant aurait démontré que la loi n'avait pas été mise en vigueur et le gouvernement entend faire le nécessaire pour qu'elle le soit en même temps qu'il adoptera des règlements qui empêcheront de l'échouer.

On croit savoir que le ministère de l'Instruction Publique réorganiserait son système d'Instruction en nommant des inspecteurs fonctionnaires du gouvernement, responsables envers le ministère au lieu de l'être envers les conseils de comités toujours sujets à l'influence locale.

On dit que le gouvernement affirme à ses amis qu'on diminuera l'usage du français dans la conversation et dans l'Instruction. On permettra aux enfants canadiens-français de se servir de leur langue maternelle à leur entrée à l'école, mais ils devront parler l'anglais une fois sortie des cours primaires.

Comme la loi le déclare maintenant, dit M. Whitney, l'anglais est la langue exclusive dans toutes les écoles sauf dans les cas où le ministre juge à propos de permettre l'usage d'une autre langue afin de faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise.

## La délégation de Québec à Ottawa

ET LA QUESTION DE LA CALE-SECHE

MM. Borden, Monk et Pelletier s'accordent à dire que cette entreprise est nécessaire non seulement pour le port de Québec, mais aussi pour toute la route du St-Laurent.

Ottawa, 29.—Spéciale.—La puissante délégation de Québec et Lévis, venue dans la capitale dans le but d'insister auprès des autorités fédérales pour la construction d'un nouveau bassin de carénage dans le port de Québec, a été reçue hier après-midi, dans la salle du Comité des Chemins de fer par les hon. MM. Borden, Monk et Pelletier.

On remarqua parmi les délégués le maire Drouin, de Québec, le maire Bernier de Lévis, le sénateur Choquette, l'hon. Dr Bédard, William Power, M. P., Dr Paquet, M. P., Boulay, M. P., Levesque, M. P., Delsile, M. P., Lavallée, M. P., les échevins Fiset, Lantier, Verret, Campbell, Dinan, Gauthier, Gosselin, Bérubé, Dussault, Pouliot, Gauvin, Côté, Lockwell et Lavigneur, de Québec, MM. A. E. Price, Jules Hone, E. Geily, l'hon. Jacques Bureau, Langlois, député de St-Sauveur à la Législature, l'ex-échevin Lévesque, Joseph Picard, Joseph Paquet, F. X. Couillard, M. P., J. G. Scott, Dr W. Verge, A. E. Scott, L. P. Falardeau, Eugène Trudeau, J. H. Giguère, R. Renaud, secrétaire de la Commission du Havre de Québec, W. D. Bellard, ingénieur de la cité de Québec, C. Donohue, Georges Rivest, J. H. Fortier, E. Lévesque, C. O. Lesieur, T. Savard, A. Masson, Alfred Lévesque, Chartrand, maître de Lanson.

M. le maire Drouin de Québec, a d'abord donné lecture des résolutions adoptées la semaine dernière par l'Assemblée des citoyens de Québec, priant le gouvernement de construire ou faire construire sans délai un bassin de carénage dans le port de Québec. Puis il a exposé combien la construction de ce bassin est nécessaire non seulement pour le port de la capitale provinciale, mais aussi pour toute la route du St-Laurent.

Le gouvernement, dit-il, consent sans doute la nécessité de cette entreprise, car depuis plusieurs années la shipping Federation demande que le port de Québec soit pourvu d'une seconde cale-sèche plus grande que celle qui existe actuellement, ce bassin de carénage est nécessaire à Québec et fait augmenter considérablement les taux d'assurance entre Québec et Montréal. Pendant plu-

sieurs années dans le passé, les taux d'assurance sur des provisions et le fromage, de Québec à Montréal, jusqu'en 10 septembre, étaient de 25 centimes; de Halifax à Lévis, 20 centimes; de New-York, 12 1/2 centimes. Sur le grain et marchandises, les taux de Québec à Montréal jusqu'en 10 septembre étaient de 25 centimes; de Halifax à St-Jean, 17 1/2 centimes; de Boston à New-York, 15 centimes. Les taux augmentent pour Montréal après le 10 septembre comme suit : au 24 septembre, 30 centimes; 10 octobre, 35 centimes; 24 octobre, 45 centimes; 10 novembre, 55 centimes, et après cette date le taux d'assurance était de 65 centimes, pendant que les taux de Boston et New-York restent à 15 centimes. Le moyenne des taux de Montréal est de 25 centimes; de New-York de 15 centimes, soit un excédent de 30 centimes pour la route de St-Laurent.

Un dernier, le total des exportations canadiennes par voie maritime était de \$17,000,000, et 20 centimes d'extra pour assurance se chiffrait à \$350,000. Si cet extra d'assurance était réduit de moitié par suite de la construction d'une cale-sèche et l'amélioration de la route du St-Laurent, on économiserait \$175,000, et cette somme à 3 1/2 p. cent, représenterait un capital de \$5,000,000. Les importations se sont élevées à peu près au même chiffre, de sorte que on sauverait annuellement environ \$350,000, qui à 2 1/2 p. cent représenterait six millions de dollars.

## Parlement Fédéral

Le conflit avec le Sénat.—Encore et toujours des subsides.

Ottawa, 28.—La Chambre expédie toujours la besogne à la vapeur, et les subsides, qu'il s'agisse de milliers ou de centaines de milliers, passent avec une rapidité qui témoigne de la hâte que tous éprouvent à fuir le Parlement avant Pâques.

Je crois que vous me serez reconnaissant de vous faire grâce de ces colonnes de chiffres pour aujourd'hui. Le conflit, qui vient de se produire entre les deux Chambres vous intéressera sans doute beaucoup plus.

Vous savez que MM. les sénateurs, depuis quelque temps surtout, ont secoué leur torpéur, promené leurs idées dans les bills du gouvernement et se sont même permis d'y ajouter des annexes. Cela a été pendant quelque temps, mais cela ne va plus. Les Communes viennent de se prononcer carrément contre deux amendements apportés par le Sénat au bill des grandes routes; celui déplaçant les montants à remettre aux provinces devant être basés sur la population, et le second bifurquant la clause qui permettait au gouvernement fédéral de déposer lui-même de l'argent pour les grandes routes.

M. COCHRANE a proposé que la Chambre repousse ces amendements. Sir WILFRID LAURIER a voulu tendre la branche d'olivier en suggérant une conférence entre les deux Chambres.

M. BORDEN a répondu sur un ton assez aigre que si le chef de l'opposition n'avait pas déjà fait autant de visites au Sénat, le bill des Grandes Routes aurait été aussi bien traité que celui de l'Agriculture, mais qu'il ne voyait pas maintenant comment des parlementaires pourraient aborder.

Et les amendements ont été rejetés. La Chambre a ensuite accordé des subsides pour le pont de la vallée de la rivière St-Jean, en Ontario, pour cette partie de la ligne du Canadian Nord traversant la passe de la Tête Jaune, pour les vétérans de la campagne félicienne, etc.

AU SENAT  
Le Sénat a adopté en troisième lecture le bill des Grains après y avoir apporté certains amendements.

## La Banque de S. Hyacinthe

On annonce un nouveau dividende

St-Hyacinthe, 29.—Spéciale.—M. Philé, le liquidateur de la banque de St-Hyacinthe, annonce qu'un nouveau dividende de 20 pour cent sera payé le 9 avril prochain aux déposants de la défunte institution. Le liquidateur a déjà payé 70 p. c. Comme un troisième dividende doit être déclaré dans le cours de l'année les créanciers retireront près de cent pour cent.

## Meurtre et suicide

Berlin, 29.—Spéciale.—Une double tragédie s'est déroulée dans l'armée à Osterode, dans l'est de la Prusse. Le soldat Kynersleben, du 18ème régiment d'infanterie, a tué d'un coup de fusil le capitaine Reutich qui l'avait brutalisé. Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

Le dernier, le total des exportations canadiennes par voie maritime était de \$17,000,000, et 20 centimes d'extra pour assurance se chiffrait à \$350,000. Si cet extra d'assurance était réduit de moitié par suite de la construction d'une cale-sèche et l'amélioration de la route du St-Laurent, on économiserait \$175,000, et cette somme à 3 1/2 p. cent, représenterait un capital de \$5,000,000. Les importations se sont élevées à peu près au même chiffre, de sorte que on sauverait annuellement environ \$350,000, qui à 2 1/2 p. cent représenterait six millions de dollars.

Le premier ministre l'hon. M. Borden répondit à M. le maire Drouin, il se félicita de recevoir la délégation de Québec, et comprit toute l'importance de sa demande. Le gouvernement, dit-il, entend continuer l'insurrection de la route du St-Laurent, et avec ses collègues MM. Monk et Pelletier, il veut en faire la meilleure route maritime du monde. De toutes les questions soumises au gouvernement depuis octobre dernier, il n'en est pas de plus importante que celle de la route du St-Laurent et il espère qu'après le journeux des Chambres, les ministres accorderont une attention toute spéciale à cette question.

L'hon. M. Monk dit qu'il a toujours été d'avis que les sorts canadiens doivent être satisfaitement ouverts. Il admet que des améliorations considérables sont nécessaires

que le gouvernement, si on en juge par l'attitude du sénateur Loughheed, consentira à adopter. Ces amendements ont trait à la distribution des wagons. Nous n'avons guère idée, dans l'est, de l'importance de cette distribution, mais jugez par ces chiffres : il a été expédié de Fort-William et de Port-Arthur, du 17 au 21 janvier, 1,474 wagons; du 1er au 21 février, 3,921 wagons; et du 1er au 24 mars, 4,032 wagons. Sur les Etats-Unis, par voie du C. P. R., il a été expédié, du 25 janvier au 23 février, environ 700 wagons; par voie du Canadian Nord, au 29 février, 2,124 wagons, et du 1er mars au 21 mars, 5,270 wagons.

Quant à la quantité des céréales envoyées à Fort-William, à Port-Arthur et dans les écluses de l'Est, cette année, le total des blés s'élève à 17,932,920 boisseaux, et celui des grains de toute sorte à 25,276,758, contre 19,216,675 boisseaux de blé, et 17,697,345 boisseaux de grains de toute sorte l'année précédente.

Le Sénat a aussi adopté, malgré l'opposition du sénateur Loughheed, l'amendement suivant de Sir Richard Cartwright au bill de la Commission du Tarif : "Pourvu que, dans tous les cas où une augmentation est demandée au gouvernement, la Commission fasse un rapport spécial, dans lequel, lorsqu'il s'agit d'une industrie déjà établie, devra être mentionné le nombre des fabriques déjà existantes, le nombre de mains qu'on y emploie, le nombre des actionnaires, ainsi que le nombre et le montant des parts possédées par chacun d'eux, les dividendes payés durant chacune des dix dernières années, le montant des salaires, le nombre d'heures de travail par jour et la quantité des produits utilisés en Canada sur lesquels on demande une augmentation de droits."

M. R. L. BORDEN  
Il est presque certain que M. Borden partira dans huit jours, avec Mme Borden, pour une vacance de trois semaines à "Hot Springs". Il sera de retour à la capitale vers la fin d'avril.

## La grève est imminente

Dans la région de l'anthracite  
Cleveland, O., 29.—L'entente entre les mineurs de charbon mon (bitume) et d'anthracite avec leurs patrons, du moins pour un bon nombre de districts miniers, va expirer lundi et, ce 1er avril, il pourrait se faire que 500,000 mineurs se mettraient en grève à cause du refus des patrons de leur accorder une augmentation de salaires en même temps qu'une diminution d'heures de travail.

Si cette grève a lieu, il y aura chaque jour une perte de \$1,000,000 en salaire non payé.

New-York, 29.—Les patrons qui font faire les travaux aux mines d'anthracite, dans plusieurs districts, se sont réunis un nombre de dix et ont passé une résolution à l'effet de faire connaître que les compagnies minières ne font pas faire les travaux par des hommes qui ne sont pas de l'union, et qu'ils n'ont pas l'intention d'en employer non plus; qu'ils n'ont pas été avertis que les mineurs devaient se mettre en grève le 1er avril, jour où l'entente de trois ans expirait à minuit, que les patrons ont fait leurs dernières propositions pour le renouvellement d'une entente de trois ans et que les représentants des mineurs ont refusé; qu'ils sont toujours prêts à recevoir les représentants des mineurs pour une entente, et que si ces représentants refusent eux et les mineurs seront responsables de tous les torts qui résulteront d'une grève.

## La compagnie de la Baie d'Hudson

Londres, 29.—Spéciale.—Le correspondant financier du "Telegraph" déclare qu'il est certain, en dépit du grand secret dont on enveloppe la nouvelle charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, qu'elle contiendra une clause permettant de changer le caractère du capital. Il n'y a plus de doute maintenant qu'on pourra faire le partage des parts de la compagnie. Le jugement du Conseil Privé sera bientôt publié.

# Nouvelles de Lévis

ET DE LAUZON

## ET LES VÉTÉRANS DE 1865

C'est ce soir que les vétérans de 1865 et de 1870, répondant à l'appel d'un de leurs anciens compagnons d'armes, le sergent Louis Guay, se réuniront à l'hôtel de ville afin de transmettre au département de la milice, à Ottawa, leurs titres à l'octroi de \$100 que le gouvernement du Canada s'est de leur accorder.

A ce sujet, un vétéran de 1865—car il y en a aussi appelé en 1865—nous demande s'il a droit, comme ses confrères de 1866 et de 1870, à la récompense de \$100.

Nous n'avons pas vu le statut qui accorde ces récompenses aux vétérans de 1866 et de 1870, mais il nous semble que les vétérans de 1865 ont aussi droit à la somme de \$100. Ils y ont d'ailleurs plus droit qu'ils le font de service sur la frontière.

Rappelons en quelques mots la campagne de 1865.

Dans l'automne de 1864, à l'époque la plus terrible de la lutte fratricide de nos voisins, des agents soldatesques, après avoir pillé les banques de Saint-Alban, sur la frontière américaine, se réfugièrent au Canada, où ils paraissaient vouloir établir leurs bases d'opérations.

Le gouvernement canadien, évidemment, ne pouvait tolérer ces incursions organisées dans notre pays. Il se devait à lui-même de maintenir la plus stricte neutralité dans le combat prolongé dont les États-Unis étaient le théâtre. Le gouvernement du Canada se hâta de faire émettre des mandats d'arrestation contre les maraudeurs de Saint-Alban. Et, pour arrêter à l'avenir de pareilles incursions, il organisa sur les frontières des corps de surveillance choisis parmi les bataillons volontaires.

Au mois d'avril 1865, la Cie No 2 du 17e bataillon de Lévis, commandée par le capitaine John Nadeau, recevait l'ordre de se rendre sur la frontière pour y faire du service actif. C'est le 29 avril qu'elle partit de Lévis à bord de "Barona" qui la conduisit jusqu'à Montréal.

Les soixante-trois hommes de la Compagnie du capitaine John Nadeau restèrent sur les frontières jusqu'aux premiers jours du mois de juillet.

À leur retour à Lévis, ils n'en étaient pas en aux récentes années sous le rapport de la discipline et de la manœuvre. L'officier commandant du bataillon auquel la Cie No 2 fut attachée adressa au département de la milice un rapport très élogieux sur le capitaine Nadeau et ses hommes.

Il ne nous a pas été donné de voir la liste des sous-officiers et soldats de la Cie No 2 du 17e qui se rendirent sur la frontière en 1865, mais nous croyons que le capitaine Nadeau avait pour lieutenants MM. Cyrille Roy—né de M. Lestare Roy—et Léon Hamel, qui fonda plus tard la Cie d'artillerie de Lévis.

Comme nous venons de le voir, la Cie du capitaine Nadeau se composait de soixante-trois hommes. Il doit se trouver encore quelques-uns de ces

braves au milieu de nous. Ceux d'entre eux qui auront ces lignes sous les yeux nous donneront leurs noms. Nous voudrions dresser le rôle d'honneur des vétérans de 1865. Ils méritent bien cette marque de reconnaissance.

## CONSEIL DE VILLE

Ce soir, séance ordinaire du conseil de ville. Le Conseil aura à étudier plusieurs rapports de comités. M. le maire Bernier et MM. les échevins Paquet et Lamontagne qui sont revenus d'Ottawa feront aussi rapport au conseil du résultat de leur entrevue avec les membres du cabinet.

## AUX VÉTÉRANS DE 1866 ET DE 1870

1870  
Avis est présentement donné aux vétérans des invasions fédérales de 1866-1870 demeurant dans le comté de Lévis, et qui ont servi alors dans les rangs de la milice active de bien vouloir se réunir dans le haut de l'hôtel de ville, à Lévis, vendredi, le 29 mars courant, à huit heures du soir, afin de produire leur réclamation tendant à bénéficier de l'octroi de \$100 accordé par le gouvernement du Canada.

Par ordre,  
LOUIS GUAY,  
Sergent.

## AU CAMP DES INGENIEURS

On est actuellement à installer la lumière électrique dans le quartier des officiers au Camp des Ingénieurs. Il y a longtemps que cette amélioration était demandée.

## UN NOUVEAU LEVISIEN

M. Bourgaud, de Saint-Jean 70-Joli, nommé récemment inspecteur des propriétés du département de la milice sur la rive sud du Saint-Laurent, a pris possession de sa charge.

M. Bourgaud viendra résider à Lévis au mois de mai prochain. En attendant, il aura son bureau aux quartiers-généraux de la milice, rue Saint-Louis.

## AU COLLEGE DE LEVIS

L'Académie Saint-Joseph (cours commercial) du Collège a eu sa séance annuelle, hier soir.

Après le discours du président, M. Ph-Henri Houllé, la lecture du rapport du secrétaire, M. Damase Dupuis, et la collation des inscriptions, les élèves du cours commercial ont joué deux pièces: "Une Surprise" et "Le rendez-vous des Savoyards" qui ont tenu l'auditoire dans une hilarité continuelle.

Dans "Une Surprise" les personnages étaient: Furioso, subergiste; Geo. Henri, boulanger; Bertrand, Français; marmitons, Achille Demers, Louis Duches; Mylord Doug, John Kelly; un Anglais, un bourgeois.

Dans le "Rendez-vous des Savoyards", les rôles étaient tenus comme suit:  
Petit Pierre, Horace Fortier;  
Jean, Joseph Roy; Jacques, Albert Lange; Simon, Gérard Lévesque;  
Thomas, Hasiel Bolivar; François, Maurice Hasiel; Bernard, Robert

# Dans les Faubourgs et la Banlieue

## Haute-Ville

### BEL EXEMPLE D'AMOUR FILIAL

Un jour, le fils d'un honorable manufacturier entre dans le bureau de son père et le trouve baignant dans son sang, un revolver dans la main droite. Fou de douleur, le pauvre enfant croit que son père s'est enlevé la vie, et pour sauver l'honneur de cet homme dont la réputation était irréprochable, il consent à se dire l'assassin, à être arrêté, à subir un long procès, et même à être condamné aux travaux forcés. N'est-ce pas là un bien bel exemple d'amour filial?

Mais ce bon fils avait un frère jumeur et ivrogne, et il était loin de penser que celui qui avait lâchement assassiné le vieillard était ce frère alcoolique.

Un matin, le fratricide obtient la permission d'avoir une entrevue avec son frère détenu depuis longtemps à la prison. Il lui annonce que le vrai coupable, celui qui avait tué le vieillard, c'était lui, le fils perdu et ivrogne. Il lui offre d'être emmené à sa place. Mais le bon frère refuse.

N'est-ce pas là un modèle de dévouement porté jusqu'à sa plus haute perfection. Et pourtant, tous ceux qui déjà ont eu le bonheur d'assister à une représentation des "Bernier" savent que c'est bien l'histoire de cette famille dont le chef est un bon vieillard, mais dont l'un des fils est ivrogne et l'autre le modèle des enfants soumis et dévoués: c'est la tempérance en lutte avec l'intempérance.

Ainsi, nous sommes heureux d'apprendre que les membres de l'Union Dramatique ont décidé de donner une nouvelle représentation des "Bernier" à la Salle Loyola. Que l'on s'y rende en foule, on ne regrettera sûrement pas sa soirée.

Guay; Alcide, O'Hon Cormier; André, Antonio Lamontagne; Mathieu, Alexandre Hamel, accompagnement par Adolphe Savard.

La fanfare, au cours de la séance, a joué plusieurs morceaux qui ont été beaucoup appréciés par tous.

## AU COUVERT DES SOEURS DE LA CHARITE

C'est grand conseil aujourd'hui au couvent des Soeurs de la Charité. Ce matin, les élèves pensionnaires se sont rendus à la chapelle des Soeurs de la Charité, à Québec, où on devait célébrer en grande pompe la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Le matin, les élèves pensionnaires se sont rendus à la chapelle des Soeurs de la Charité, à Québec, où on devait célébrer en grande pompe la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs.

M. Marceau informe le public que leur pension sera de nouveau ouverte pour le 1er mai et que, comme par le passé, elles s'efforcent de satisfaire tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. Prix modérés. Adresses toutes demandées à M. MARCEAU, 8 rue Déziel, 125-126.

## CHAMBRE ET PENSION

M. Marceau informe le public que leur pension sera de nouveau ouverte pour le 1er mai et que, comme par le passé, elles s'efforcent de satisfaire tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. Prix modérés. Adresses toutes demandées à M. MARCEAU, 8 rue Déziel, 125-126.

## S.-Sauveur

### A L'EGLISE PAROISSIALE

Ce soir, à 7.30 heures, il y aura exercice du Chemin de la Croix; comme c'est le dernier vendredi du carême où l'on fera cet exercice l'église devrait être bien remplie.

Après cette cérémonie, il y aura confessions; les fidèles qui n'ont pas encore fait leur communion pascale pourraient profiter de cette bonne occasion de s'approcher du sacrement de pénitence.

### DECES DE Mme MATTE

Mme. est décédée en cette paroisse, à sa résidence No 63 rue Parent, Mme Agnès Nadeau épouse de M. Joseph Matte, cordonnier, des funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

La défunte était âgée de 36 ans. Elle faisait partie de la Ste-Famille et de l'Apostolat de la Prière.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

### UNE BELLE JOUTE

Les équipes Dollard et Champlain ont joué une belle partie de balle au panier (basket-ball) hier soir, à la salle de l'Oeuvre de Jeunesse. Le Rév. Père Lelièvre, O. M. I., était présent ainsi qu'un bon nombre d'hommes et de jeunes gens. Le score a été comme suit: Champlain, 21; Dollard, 12.

La prochaine partie aura lieu lundi prochain entre le Salaberry et le Dollard.

### BON SUCCES

M. Louis Caouette, boucher, de cette paroisse, est parti pour aller à établir à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

### EN VOILA UNE AUTRE

Maintenant que l'on a réussi à faire disparaître les occupants de la maison de l'Avénué Paré, dont nous avons déjà parlé, voilà qu'on vient d'en découvrir une autre, dans le même genre, à savoir, près du Patronage Laval, où l'on vend, dit-on, de la boisson. Le fait de signaler cette maison aux autorités est une garantie que cette maison changera de locataire pour le plus grand bien de la paroisse.

### LE "DOLLARD" A LEVIS

Dimanche, à 3 15 heures, l'équipe Dollard, de l'Oeuvre de Jeunesse, ira se rencontrer avec l'équipe du Cours Latin, dans une joute de balle au panier, au collège de Lévis.

## Jacques-Cartier

### LE CONCOURS ORGANISE PAR M. LE CURE

L'Académie Jacques-Cartier était en liesse mercredi. Après trois mois de travail assidu, les heureux gagnants du concours organisé par M. le curé recevaient les récompenses dues à la générosité de leur pasteur, qui vient de doter une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à l'éducation, et un bel encouragement à la gent scolaire.

La séance a été présidée par M. l'abbé P. Cloutier, chapelain des Cadets du Sacré-Coeur, et de la Section des Jeunes. Y étaient aussi présents MM. l'abbé E. Guilloit, les révérends Frères Raynier, directeur de l'Académie, Mathews, directeur de l'école de Limoulin, Claude, directeur du Collège de Ste Marie de Beauce, James, directeur de l'école anglaise de St. Patrick, Rusticien et Michel, inspecteurs. Les parents des enfants assés étaient en grand nombre à cette belle démonstration.

La Chorale exécuta, comme ouverture un morceau de Arn "La fête de la maison". Le reste de la partie musicale de la séance fut enlevé avec entrain.

On a joué aussi l'opérette "Nos bicyclistes" de Th. Borrel, qui fut fort goûtée. Tous les acteurs se sont acquittés on ne peut mieux de leur tâche.

Les lauréats des concours de compositions et de sténographie ont été très applaudis.

M. le curé avait bien voulu honorer de sa présence les examens de la Classe Commerciale. Les compositions d'anglais faites par le rév. Frère James, directeur de l'école St. Patrick, eurent le plus franc succès. L'excellente prononciation des élèves ainsi que leur habileté à répondre aux questions posées ont été toute une surprise pour l'examinateur qui félicita en anglais les finissants. Le rév. Frère encouragea les élèves à continuer leurs efforts pour apprendre l'anglais tout en donnant la pièce d'honneur à la langue française.

Après la distribution des récompenses, M. l'abbé Ph. Cloutier remercia les parents qui étaient venus applaudir aux succès de leurs enfants, et félicita M. le curé et les organisateurs du beau succès obtenu. Il invita les élèves de l'Académie à dire un merci bien cordial au dévoué éducateur qui ont contribué d'une manière aussi active que désintéressée aux brillants résultats des élèves.

## Beauport

### CATECHISME

Le catéchisme préparatoire à la première communion solennelle est commencé depuis la semaine dernière, les petits garçons suivent ces cours au collège et les petites filles au couvent.

### POUR LE CONGRES

Le nombre de membres qui ont bien voulu s'inscrire pour le Congrès de la langue française est assez grand puisque les souscriptions forment le montant de \$486.

### DIVERS

M. Emile Fortier, E. E. L. de Montréal, est en promenade dans sa famille.

M. Joseph Parent après avoir été sacré pendant 23 ans, laissera et son poste de "bedaud" et la paroisse au printemps pour aller demeurer avec son fils, Olivier, à St. Jean. M. Parent ayant fait l'acquisition d'une jolie résidence dans cette dernière paroisse.

### LA MESSSE DE DIMANCHE

Dimanche prochain à l'occasion de

## Connaissez-vous

L'ennui que donne le fait d'ouvrir son sac de linge pour en retirer les articles lavés?

Rien n'est complètement propre; tout y est mal repassé. Vos devants de chemises ont perdu leur forme; les boutons n'adhèrent plus et vous causent de l'ennui; vos cols vous serrent le cou et sont de couleur jaune.

Faites-nous connaître votre ennui et nous le ferons cesser en faisant votre ouvrage comme il faut, selon la bonne réputation que nous avons à Québec pour ces sortes d'ouvrages. Le perfectionnement a toujours été notre tactique; et aujourd'hui nous avons la plus grande blanderie de première classe qu'il y ait dans la ville. Nos voitures vont partout. Permettez que l'une d'elles arrête devant votre résidence pour y prendre un paquet à titre d'essai.

## Buanderie Moderne Pfeiffer

No 4, RUE McMAHON, Québec  
TEL. 523-524.

## ASSORTIMENT COMPLET DE VIANDES FUMÉES POUR PAQUES

Les plus belles sur le marché.

Exigez-les de votre fournisseur.

## J. B. RENAUD & Cie. Enr.



Voulez-vous obtenir des résultats surprenants?

ESSAYEZ

ELIXIR

ALBUMINO-

FERRUCINEUX

des Soeurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus, dans tous les cas d'ÉPUISEMENT, dans les MALADIES CHRONIQUES, la GRIPPE, la DYSPÉPSIE et surtout dans la CONSOMPTION.

PREX: 75 cts LA BOUTEILLE

En vente au Dispensaire de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, chez M. Brunet & Cie, et chez tous les pharmaciens.

CHAMPLAIN

A FUMER ET CHIOUER



## LES GRAINS DE SANTE de V. BÉGUIN

pharmacie de 1ère classe à Paris, se trouvent en toute santé et n'exigent aucun changement dans les habitudes quotidiennes. Tout en étant un purifiant énergique, ces GRAINS ont deux dans leurs effets et ne causent aucune malaise à ceux qui les prennent.

## LES GRAINS DE SANTE de BÉGUIN

ne sont pas un laxatif comme toutes les préparations à bon marché en vente au petit profit. Vente en gros et en détail dans les bonnes pharmacies.

## J. B. MICHAUD & FILS

### PRINTEMPS 1912

Nous sommes heureux d'inviter notre nombreuse clientèle et le public en général à

## NOTRE GRANDE EXPOSITION

des hautes nouveautés de la saison, qui aura lieu lundi, le 1er Avril courant et les jours suivants.

Nous comptons comme par le passé sur l'honneur de votre visite.

## J. B. MICHAUD & FILS

58-60, COTE DU PASSAGE, LEVIS

## Le Sinapisme Gérard

Fait de moutarde pure, ne contient aucun produit délétère. Il conserve toujours ses qualités curatives, tandis que la farine de moutarde s'altère. Il évite les désagréments et la malpropreté du cataplasme de moutarde. Il dispense de l'emploi des linges. Il est toujours prêt à être employé et agit instantanément. Sa supériorité est reconnue par l'ensemble des notoriétés médicales pour soulager et guérir les rhumes, les bronchites, les névralgies, la pleurésie, les douleurs rhumatismales, les crampes d'estomac, les points dans les côtés et toutes douleurs internes.

Le SINAPISME instantané de GÉRARD, Pharmacien de 1ère classe à Paris, se vend 25 sous la boîte illustrée contenant 10 feuilles.

Vente en gros à Québec, chez J. B. RENAUD & CIE et dans toutes les bonnes maisons. Concessionnaire pour le Canada ULD. FRANCOEUR, 111 Hurst, P. Q.

## HABILLEMENT

## ELEGANT

Une question sérieuse de nos jours est celle de l'habillement, car c'est un fait reconnu que les exigences de la mode deviennent de plus en plus impérieuses. Le vieux proverbe qui veut que l'habit ne fasse pas le moine, est toujours vrai, mais c'est aussi une vérité reconnue qu'un homme bien habillé a dès l'abord un avantage marqué sur celui qui est mal ajusté ou qui porte un vêtement mal fait. Voilà quelques-unes des considérations qui nous ont guidé dans le choix d'une ligne de vêtements pour messieurs, mais à celles-ci nous avons ajouté la question du coût. Et le résultat vous est présenté dans le choix considérable de complets et pardessus NEW ERA, offert à votre inspection.

Vous trouverez que le NEW ERA

"Est parfait de coupe"

"D'un fini irréprochable"

"Et très modique comme prix."

Venez nous faire une visite et vous serez convaincus.

## LE SYNDICAT DE LEVIS

61-63, CÔTE DU PASSAGE

Seul dépositaire du "New Era" pour Lévis.



## Ce qui distingue nos costumes des autres c'est l'ÉLÉGANCE, le FINI et la COUPE

L'ÉTALAGE QUE NOUS AVONS PRÉPARÉ POUR PAQUES MÉRITE VOTRE ATTENTION

Nous vous conseillons de ne pas acheter vos toilettes de printemps sans venir voir notre assortiment. Le choix que nous avons, vaut la peine d'être vu, et nos prix sont, comme toujours, à la portée de toutes les bourses.

## ÉTOFFES A COSTUMES

Quantité de tissus aussi variés que les nuances, avec riches garnitures appropriées: franges, "braid", galons, insertions, ornements, etc., etc.

## L'Heureux & Gauvin

Représentants "Semi-Ready",  
183-185, rue St-Joseph.



## LE DESIR ACCOMPLI

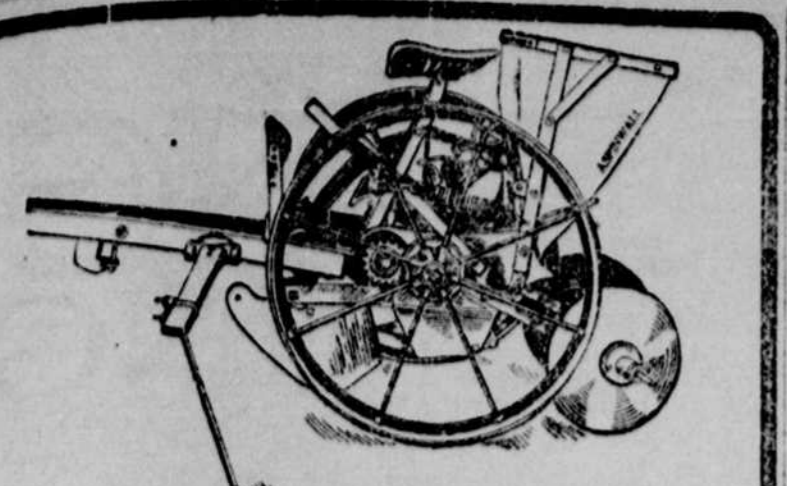
« Votre femme a, maintes fois, désiré d'avoir quelque article ou quelque mobilier de ménage. Pourquoi ne pas la surprendre en accomplissant son désir? Vous pouvez le faire au moyen d'un petit déboursé et de paiements modiques.

COMPTANT \$1.00 par semaine CREDIT

Marchandises emmagasinées GRATIS jusqu'au 1er mai.

## J. A. CANTIN, 251, St-Joseph.

Marchand de MEUBLES



### LE PLANTEUR ASPINWALL ET LA SATISFACTION QU'IL DONNE

Sacré-Coeur, Co. Rimouski, 2 mars 1912.  
P. T. Legare, Limitée, Québec.

Il me fait plaisir de déclarer que le Planteur de patates ASPINWALL, que j'ai acheté de votre maison, au printemps 1911, m'a donné entière satisfaction, faisant un ouvrage régulier, étant de très facile, assez, qu'un cheval pourrait le faire fonctionner.

Nous avons planté, dans un terrain ordinaire, 10 minutes de patates à l'heure, et le meilleur conseil que je puisse donner aux cultivateurs qui font la culture des patates, c'est d'acheter un PLANTEUR DE PATATES "ASPINWALL".

(Signé) ALFRED ROY  
SUR VOTRE DEMANDE nous pourrions publier plusieurs autres certificats, attestant le travail parfait que fait le Planteur ASPINWALL.  
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL nos prix et nos conditions.  
**P. T. LEGARE** LIMITEE  
273-287 RUE ST PAUL } QUÉBEC  
32-38 RUE ST VALIER }

## Courrier de la Province

### S. TITE DES CAPS

heures que je crains même en avoir déjà une récompense le-bas. Cependant, puisque le bon Dieu veut bien m'en faire goûter les joies, je les accepte et vous en remercie.

M. le curé ajouta quelques mots édifiants et son auditoire, comme toujours, suspendu à ses lèvres, but pour ainsi dire ses encourageantes paroles: "Si le prêtre, ajouta-t-il, est de part dans toutes vos peines, si c'est lui qui dispense la grâce et le pardon à vos âmes, il est aussi de toutes vos joies. Heureux les nations, les écoles, les familles où le prêtre est respecté, où sa parole est comprise, où son dévouement est apprécié." Mais le curé impuissamment se refusa à reproduire la parole chaude et énergique de M. le curé.

Etait présente Mme Vve Pierre Lacombe, belle-mère de M. le curé, et du frère de la fête, M. N. Morancy, maître de la paroisse, et Mme Morancy, M. The. Leclanche, président de la Ligue du S.-C., M. Jos. Tremblay, M. et Mme T. Ferland, M. et Mme A. Paré, M. G. Roberge, M. O. Desjardins et quelques autres. Le local tout droit en un malheureux moment empli d'un grand nombre qui avaient manifesté le désir d'assister à cette petite fête intime.

Le lendemain, la messe solennelle de S. Joseph a été chantée par M. le vicar, M. le curé accompagnant à l'harmonium les chœurs de la paroisse et le chœur des enfants. Entend: "Il est sur terre", cantique chanté par Mlle Emma Roberge, A. Lefortier, M. le curé exécuta admirablement bien le motet: "Viri filii". Au Sanctus: "Cor Jesu". A la communion: "Adeorate", chanté par M. T. Ferland. Après la messe: "Vale, mon âme", chanté par M. D. M. le curé.

Je vous d'avoir rempli un devoir et satisfait votre cœur, nous souhaitons bonjour au frère de M. le curé et lui disons: "Ad multos annos".

UN ELEVE.

## Feuilleton de "L'Action Sociale" IVANHOE Par WALTER SCOTT

Mais si le tyran se compare d'eux comme aujourd'hui, répondit Isaac, et me contraint de plus à sourire quand il me velle! Oh! ma fille! despérées et errants comme nous le sommes, le plus grand malheur qui puisse arriver à notre race est que quand nous sommes pillés et dépouillés, tout le monde nous raille et nous sommes contraints de réprimer notre ressentiment et de sourire avec obéissance quand nous devrions nous venger courageusement.

— Ne pensez plus à cela, mon père, dit Rebecca. Nous avons aussi nos avantages. Ces Gentils cruels et oppresseurs n'en sont pas moins sous la dépendance de la tribu dispersée de Dieu, qu'ils méprisent et persécutent. Sans l'assistance de nos richesses ils seraient incapables de pourvoir aux besoins de leurs armées pendant la guerre, et à ceux de leurs triomphes dans la paix. De telle

### STE CLAIRE

Nos villageois.  
Ste Claire, Dorchester, 25.—Il paraît que nos gens du village sont en rupture de ban avec le reste de la paroisse: ils veulent s'ériger en municipalité, parce que, disent-ils, les intérêts du village ne sont pas du tout les mêmes que ceux de la paroisse environnante, et souvent leurs nobles efforts pour marcher de l'avant se voient paralysés par des oppositions vives suscitées par des intérêts égoïstes. La chose a probablement du bon et nous ne doutons pas que l'érection de notre village en municipalité marquera le terme de l'inertie que nous déplorons depuis quelques années.

La langue française.  
Le Congrès de la langue française, voilà une chose dont on parle beaucoup dans les villes et dans certaines paroisses, mais sur laquelle nos gens sont assez peu renseignés. Pourtant nous ne croyons pas qu'il soit dans la pensée des organisateurs de ce grand rassemblement, de cette grande manifestation des enfants de la vieille langue de nos ancêtres, de voir accourir avec enthousiasme nos compatriotes de l'ouest et du sud, non-dant que vingt-cinq milles du vieux Québec de vrais canadiens français patriotes restent indifférents à tout mouvement, à la généreuse contribution aux dépenses d'une oeuvre nationale, et cela, faite d'avoir été délaissés sur le vrai but et la vraie portée de ce congrès. Pour nous il semble que les têtes dirigeantes de la paroisse devraient s'attacher à demander aux organisateurs du congrès de nous envoyer quelques-uns de leur phalange d'adhésions de la langue française et nous croyons savoir que nous ne serions pas refusés; au contraire.—Ils ne demandent pas mieux.—M. Roy l'a dit, ils ne demandent pas mieux que de parcourir l'une après l'autre si le temps et les perspectives de succès le permettent, toutes les principales paroisses du diocèse. Il en est encore un grand nombre, et nous sommes sûrs que nous aurons à Ste Claire les éléments pour faire aux environs du comité organisateur une réception, une démonstration paroissiale digne du sujet sur lequel ils viendront nous féliciter. Car ils viendront et nous le voulons. A nous donc de vouloir et notre paroisse contribuera pour sa part au succès du grand Congrès de la langue française en juin prochain.

Au Cercle.  
Ca marche toujours assez bien et il faut croire qu'après le printemps on s'attend de réchauffer l'enthousiasme de nos gens, puisque nous annonçons pour le lundi de Pâques, le crois, une magnifiquement splendide partie de carte. Il n'y a aucun doute sur le succès.

Divers.  
La semaine dernière MM. les abbés LaFrance, de Honneur et Rochette, de S. Nazaire, sont venus en aide à M. le curé et M. le vicar pour les confessions pascales.

—Dimanche dernier, M. le curé se rendait à S. Malachie pour rendre le même service au curé, M. A. Lapointe.

—M. Ant. Brown, de cette paroisse, nous est revenu de l'Ouest Canadien, après un séjour d'une année.

M. F. Hensley, Cayenne, de Ste Justine, est un prometteur chez son père depuis quelques jours.

—Mlle Antoinette Fortier, de Québec, était aussi à Ste Claire ces jours derniers, en promenade chez M. Jos. Brown, marchand général.

On dit:  
Que le printemps s'en vient à pas de géants et à grands coups de pelle et que nous aurons du sucre, du "hays" avec Pâques. C'est à souhaiter.

S. PACOME  
Triduum et Quarante-Heures.  
S. Pacôme, Kamouraska, 24.—Un très beau succès a couronné le triduum, au-delà de mille membres se sont enrôlés dans la grande armée des combattants de la "Croix Noire".

M. le curé avait installé la croix dans le chœur, elle semblait dire à tous: venez dans mes bras largement ouvert, c'est là que vous trouverez la force de résister à toutes les tentations. Depuis des siècles que la rage du démon se rue contre moi et voyez, je suis toujours debout, aussi c'est le grand nombre qui ont répondu à ce pressant appel.

Nous avons eu le grand honneur d'avoir ce triduum prêché par S. Grandeur Mgr Roy. Inutile de dire qu'il l'a fait d'une magistrale façon. Mgr possède son sujet à fond; il a distingué l'un après l'autre les arguments au prétendus comme tels tout un schéma d'ordre de raisons que nous nous sommes trouvés en mal de suivre. Il est possible de le faire d'une manière plus précise et plus claire. Il n'y a vraiment que ceux qui n'ont

pas voulu comprendre qui n'ont pas compris.

Décoration.  
Notre temple offrait un fort joli coup d'oeil. Il avait été décoré avec un goût et un détail qui insurpassait la pièce; et là on avait suspendu des drapeaux canadiens, des drapeaux papal et Curillon-Sacré-Coeur. Notre bel étendard canadien ne semblait pas du tout dépaycé en compagnie de son auguste voisin, loin de là ils semblaient être de vieilles connaissances. Ils ont si souvent combattu les mêmes combats.

Congrès de la langue française.  
Mgr Roy a fait sur le congrès une conférence qui a été fort goûtée; une foule nombreuse assistait, pour moi j'aurais voulu voir toute la paroisse réunie là.

Qu'il fait bon d'entendre dire par une bouche aussi autorisée, que nous sommes chez nous, que nous avons le droit qu'il faut les défendre et que nous les défendrons. Car en plein cœur de notre belle province, quand nous voyons les lâchetés faites par certains des nôtres, nous doutons quelquefois que nous sommes chez nous et que nous avons des droits.

Mgr nous a demandé de travailler à enlever de notre belle langue les nombreux anglicismes qui la déshonorent, en un mot de l'épurer. Il nous a dit tout ce qu'elle avait accompli de grand, de noble dans la bouche de nos missionnaires.

Illusions sans doute, mais il me semblait voir, lorsque Mgr parlait de nos gloires passées, s'agiter les drapeaux "Sacré-Coeur" qui entouraient l'autel, et il me semblait aussi que c'étaient eux qui me disaient par la bouche de Monsieur: "Revenez, revenez, disant les faux prophètes, la langue française n'est pas morte! pour elle comme pour nous il y aura encore des beaux jours."

Allons, Canadiens, mes amis, un beau zèle, il ne faut que deux dollars pour être membres titulaires, il me semble que tout le monde y va. Ici en été, ce n'est peut-être pas de sitôt que nous aurons l'occasion de si bien employer deux piastres!

En classe.  
Les enfants qui sont arrivés premiers pour le dernier mois, au 4ème et 5ème cours, à l'école modèle, sont MM. Oscar et Léon Ouellette.

Parmi ceux se préparant à la première communion solennelle Mlles Anna Ouellet et Albertine Courcy.

Au presbytère.  
Mme Joseph Caron, de Ste-Anne, tante de M. le curé, a passé le temps du triduum et des Quarante-Heures au presbytère.

S. PIERRE  
Mutations de propriétés.  
S. Pie, Bagot, 24.—M. Adolphe Lacroix vient de faire l'acquisition de la propriété de feu Dame Louis Ménard.

M. L. E. Carpentier a aussi vendu sa manufacture de portes et de châssis à MM. Gingras et Langlois, de Milton.

Divers.  
Le 15 MM. J. Gauthier et L. Lefebvre nous quittèrent pour aller demeurer à Vonda, Susx.

—Nous apprenons avec plaisir que M. P. D. Morin, notaire, a accepté de remplacer M. J. Lapelle comme maître-chanteur de cette paroisse.

—Cette semaine, en vue des Pâques, M. le curé et M. le vicar ont allé communier les malades et les vieillards au nombre de 15 à la campagne et de 16 au village.

Baptêmes.  
3 mars.—Mme La Henri Bélanger, une fille baptisée sous les noms de Marie Justine Rose Yvonne, Paré, et marraine: M. et Mme Israël Saurette, oncle et tante de l'enfant.

3 mars.—Mme Valmore Bélanger, un fils, Joseph Alphonse Adrien Paré, et marraine: M. et Mme Edgar Messier, aîné de l'enfant.

3 mars.—Mme Stanislas Tangmay, un fils, Joseph Alphonse Adrien Paré, et marraine: M. et Mme Edgar Messier, aîné de l'enfant.

12 mars.—Mme Adrien Grisé, un fils, Joseph Adrien Grisé, et marraine: M. et Mme Léopold Grisé, marchand de S. Casimir, oncle et tante de l'enfant.

17 mars.—Mme Marie Jeanne Rose Anna, à l'âge de un mois, fille de M. Emile Plouffe.

12 mars.—Mlle Rosa Gévry, à l'âge de 17 ans, fille de Dieu-donné Gévry. Le service a été chanté par M. l'abbé E. Dacelles, professeur au séminaire de S. Hyacinthe.

Ont signé les récépés: MM. D. Gévry, N. Dupont, O. Gévry, Ph. Bonquet, N. Bonquet et J. Gévry.

17 mars.—Avant lieu, au milieu d'un grand concours de paroissiens, les funérailles de M. Joseph Laporte, chanté de l'église depuis 37 ans.

lance conduite que nous recommandons à tous ceux qui auront à consulter ou à conseiller en pareille occasion.

La nuit venait de tomber quand un domestique juif entra dans l'appartement, et posa sur la table deux lampes d'argent, remplies d'huile parfumée, tandis qu'un autre plaça les meilleurs vins et les rafraîchissements les plus délicats sur une table d'ébène, incrustée d'argent, car les Juifs ne se refusaient pas le luxe dans l'intérieur de leur maison. En même temps, le serviteur informait Isaac que les meilleurs vins et les rafraîchissements les plus délicats sur une table d'ébène, incrustée d'argent, car les Juifs ne se refusaient pas le luxe dans l'intérieur de leur maison. En même temps, le serviteur informait Isaac que les meilleurs vins et les rafraîchissements les plus délicats sur une table d'ébène, incrustée d'argent, car les Juifs ne se refusaient pas le luxe dans l'intérieur de leur maison.

Isaac commença donc par replacer sur la table le verre de vin grec qu'il avait déjà porté à ses lèvres, sans cependant avoir touché, et dit en haie à sa fille:

—Rebecca, mets-toi à table; puis il donna l'ordre de faire entrer l'étranger.

Assurément, dit Rebecca, vous ne regrettez pas d'avoir récompensé la bonne action du chevalier étranger?

—Non, certes, ma fille, je compte sur lui comme je compte sur la reconstruction de Jérusalem; autant j'espère voir de mes propres yeux les murs rebâti du nouveau temple, autant je compte qu'un chrétien, le meilleur des chrétiens, payera une dette à un Juif, sans avoir devant les yeux la crainte du juge et du géolier.

Il poursuivit sa promenade déordonnée à travers l'appartement, et Rebecca, apercevant que ses efforts pour le consoler ne faisaient qu'éveiller en lui de nouveaux sujets de plaintes, se décida à garder le si-

lence conduite que nous recommandons à tous ceux qui auront à consulter ou à conseiller en pareille occasion.

Isaac commença donc par replacer sur la table le verre de vin grec qu'il avait déjà porté à ses lèvres, sans cependant avoir touché, et dit en haie à sa fille:

—Rebecca, mets-toi à table; puis il donna l'ordre de faire entrer l'étranger.

Assurément, dit Rebecca, vous ne regrettez pas d'avoir récompensé la bonne action du chevalier étranger?

—Non, certes, ma fille, je compte sur lui comme je compte sur la reconstruction de Jérusalem; autant j'espère voir de mes propres yeux les murs rebâti du nouveau temple, autant je compte qu'un chrétien, le meilleur des chrétiens, payera une dette à un Juif, sans avoir devant les yeux la crainte du juge et du géolier.

Il poursuivit sa promenade déordonnée à travers l'appartement, et Rebecca, apercevant que ses efforts pour le consoler ne faisaient qu'éveiller en lui de nouveaux sujets de plaintes, se décida à garder le si-

époux de Mme Victoire Robillard. Le défunt était âgé de 58 ans. M. le chanoine Dacelles, curé de cette paroisse, a chanté le service. A l'orgue, on a très bien exécuté la messe des morts harmonisée.

MM. Eugène St-Cyr et L. Ad. Desautels, gendres du défunt, conduisaient le deuil.

Porteurs: MM. Elz. Tétreault, E. Choquette, Frs. Bouquet, J. Lemoin, V. Beauregard et F. X. Cabana.

Où aller  
Si vous ne savez pas encore où acheter vos habits n'hésitez pas car la meilleure place est chez J. L. J. Proulx, agent des habits Fit Reform, coin des rues St-Joseph et du Pont. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut en pardessus, habitements, chapeaux, chaussures et toutes les marchandises pour hommes dans les plus hautes nouveautés et au plus bas prix.

23-6/8

Pour restaurer leurs forces et fortifier leurs reins tous les hommes, jeunes et vieux, devraient employer

## LES PILULES MORO

Chez les hommes de condition ordinaire, nous remarquons que c'est la maladie de rognons, le mal de reins, qui surgit le plus souvent.

Garçons, jeunes gens, pères de famille et vieillards, aucun d'eux n'en est exempt.

Il est bon de ne pas oublier que chez l'homme, les reins constituent le siège de la vitalité, c'est-à-dire le centre de la force physique. Tous les nerfs mis en action sous l'effort de certains mouvements, semblent communiquer directement avec les reins. C'est ce qui explique le plus parfaitement la facilité avec laquelle les reins faiblissent si vite et au moindre propos.

Et une fois que les rognons sont atteints, la santé en général est bien vite compromise et tous les autres organes en souffrent également.

Voilà pourquoi il est prudent de se garder de la maladie de rognons pour ne pas compromettre sa santé. Au début de ce mal qui sévit trop souvent chez le sexe fort, on ne se doute pas en être atteint.

Pourtant les forces diminuent graduellement et les douleurs surgissent une à une.

Lorsque l'on réalise sa position, il est souvent trop tard: le mal a fait son oeuvre.

Pour se mettre à l'abri des mille dangers dont ils sont constamment menacés, tous les hommes, jeunes et vieux, devraient avoir recours au seul moyen radical, l'usage des Pilules Moro qui restaurent et fortifient les reins.

Mais il ne faut pas trop retarder. Aussitôt que se manifestent, dans la région du dos, certains maux qui gênent quelque peu les mouvements, on aura de suite recours aux Pilules Moro. Quelques boîtes seulement de ces merveilleuses pilules remettent un homme sur pied et lui rendent toute sa vigueur primitive.

En voulez-vous une preuve? Lisez le témoignage qui suit:

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

TABAC  
CHAMPLAIN  
A FUMER ET A CHIQUER

Si le public connaissait les grands avantages des verres toriques sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des verres toriques. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinaires vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre qui tous les vrais oculistes actuels prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne entière satisfaction.

P. C. LACASSE  
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE.

NE L'OUBLIEZ PAS  
C'est maintenant la saison idéale  
POUR VISITER LES BERMUDES

Rien de plus beau que de voir ces îles dans leur pleine végétation et leur floraison merveilleuse.

Départ de New-York trois fois par semaine. Venez nous voir pour itinéraires, prix, coupons d'hôtels, livres illustrés, etc.

HONE & RIVET, Agence générale de voyages.  
Tél. 4104. 21, RUE BUADE. Vis-à-vis la Basilique, Québec.  
9, Boulevard St-Laurent, Montréal. 5, Rue de Rome, Paris.

### La Buanderie de Lévis

NOUS LAVONS ET REPASSONS LE LINGE  
A 4 cts la livre


Tout linge, tel que: nappes, couvrepieds, serviettes, serviettes de table, mouchoirs, etc., etc., sera repassé, et le reste de votre linge sera lavé, empressé et séché.

SATISFACTION GARANTIE ET PROMPT SERVICE.

Tél. Agence de Québec, Bell 1886. " " Lévis, Bell 209. Nat. 4.

### LES PILULES MORO

Chez les hommes de condition ordinaire, nous remarquons que c'est la maladie de rognons, le mal de reins, qui surgit le plus souvent.



M. ELIE HOULE, 67 Park, Holyoke, Mass.

"Chaque jour, depuis trois ans, je constatais que mes forces diminuaient, malgré tous les soins dont je m'entourais. Je souffrais des reins et lorsqu'il me fallait, le matin, reprendre mon ouvrage journalier, les douleurs s'augmentaient et il me fallait beaucoup de courage et de volonté pour continuer tout le jour à travailler. J'ai pris les Pilules Moro parce que les guérisseurs opérés par ce remède et publiés dans les journaux avaient gagné ma confiance, et j'ai été soulagé dès les premières semaines. Maintenant toutes mes douleurs sont disparues, j'ai acquis des forces, enfin je suis complètement rétabli." — M. ELIE HOULE, 67 rue Park, Holyoke, Mass.

Mais il ne faut pas trop retarder. Aussitôt que se manifestent, dans la région du dos, certains maux qui gênent quelque peu les mouvements, on aura de suite recours aux Pilules Moro. Quelques boîtes seulement de ces merveilleuses pilules remettent un homme sur pied et lui rendent toute sa vigueur primitive.

En voulez-vous une preuve? Lisez le témoignage qui suit:

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

### TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUER



Si le public connaissait les grands avantages des verres toriques sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des verres toriques. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinaires vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre qui tous les vrais oculistes actuels prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne entière satisfaction.

P. C. LACASSE  
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE.

### NE L'OUBLIEZ PAS

C'est maintenant la saison idéale  
POUR VISITER LES BERMUDES

Rien de plus beau que de voir ces îles dans leur pleine végétation et leur floraison merveilleuse.

Départ de New-York trois fois par semaine. Venez nous voir pour itinéraires, prix, coupons d'hôtels, livres illustrés, etc.

HONE & RIVET, Agence générale de voyages.  
Tél. 4104. 21, RUE BUADE. Vis-à-vis la Basilique, Québec.  
9, Boulevard St-Laurent, Montréal. 5, Rue de Rome, Paris.

"L'ACTION SOCIALE" QUÉBEC, 20 MARS 1912

"Boys Scouting"

Un confrère de la ville s'embarque pour une institution hybride comme celle-ci. Jugez-en un peu :

"Bientôt sans doute, Québec qui va de l'avant (sic) : la ville au progrès par excellence verra se former chez elle une branche de cette Association qui sera connue par toute l'Amérique sous le nom d'Eclaireurs Canadiens."

Suit l'article d'une revue française expliquant la nature de cette organisation et de son fonctionnement.

Nous n'avons pas partagé du tout l'emballement du confrère. Nous doutons fort que sa réflexion inspire un tant soit peu d'enthousiasme pour cette organisation dans notre paisible cité. Car notre population possède encore assez de sang froid pour ne pas céder devant un mouvement qui a été étudié ailleurs d'une manière très sérieuse et qui a provoqué plus que des réserves. Nous pourrions y revenir.

En attendant nous demandons au confrère s'il est bien sérieux. Se représente-t-il les bonnes mamans de Québec permettant à leurs jeunes fils de 10 à 15 ou 16 ans, d'aller camper au bord d'un bois avec des étrangers ? Quant aux mamans de la campagne il doit savoir qu'elles en ont plus qu'assez du campement militaire de leurs grands garçons.

Mais ne dirait-on, on se propose de développer ainsi l'esprit militaire. L'esprit militaire ? Pourquoi ? Je comprends parfaitement ce qui se passe en Europe. Là-bas, le clairon est toujours prêt à sonner l'appel aux armes. C'est bien, je pense, l'idée inspiratrice de ce mouvement, peut-être excellent en soi, mais qui semble malheureusement avoir dévié au profit de certaines institutions moins recommandables, mais ici en Canada, à quel bon cet esprit militaire qui suppose une nation sous les armes ?

Nous n'avons que quelques régiments de parade qui ne sont pas tout à fait inutiles, puisqu'ils servent à couvrir le principe d'autorité ; qu'ils serviraient encore à faire peur aux apaches qui nous envahissent et à casser la tête à quelques socialistes turbulents, ce qui ne tardera peut-être pas.

C'est tout et c'est assez !

On ne songe pas sans doute à faire la guerre aux Etats-Unis qui ne feraient de nous qu'une bouchée. Encore moins, en Europe, aux soldats de Guillaume ou d'autres potentats ? A moins que l'on ne veuille faire de nos fils de la chaire à canon. Alors les Canadiens anglais ou français y regarderaient à deux fois avant de partir pour des champs de bataille comme ceux de Waterloo, de Sadowa, de Reischoffen ou de Moukden.

Mais me diriez-vous encore, c'est un excellent moyen de préparer nos fils pour les luttes économiques de l'avenir. Il faut encore des hommes.

C'est un leurre et une erreur.

Les luttes économiques chez nous, elles sont tout indiquées dans la pénétration de la forêt d'abord. Là se cache l'ennemi qui empêche nos fils de pénétrer le bois et de s'y tailler le domaine que la Providence leur destine. Pour cela, il suffit d'une hache et de deux bras.

Elles le sont encore dans la prise de possession de l'industrie. Ce qui s'apprend par la pratique et l'application au travail. Du reste elle prend déjà un bel essor dans notre province.

Elles le sont également dans le champ du négoce et des affaires. Le succès vient encore de la persévérance, de la suite dans les idées et de la plus parfaite honnêteté dans les transactions. Pour tout cela, il faut de l'honneur, et le véritable honneur repose sur le sens chrétien qui s'apprend ailleurs qu'au bord des bois.

Quant à inculquer la discipline aux enfants, n'oublions pas l'ordre naturel établi par le maître de toute chose. C'est une besogne qui appartient aux parents. La loi divine leur en a fait une obligation grave. Elle est formelle sur ce point.

Rien de plus facile pour eux.

Qu'ils mènent une vie à l'abri de tout reproche ; qu'ils traitent leurs enfants avec une juste et raisonnable sévérité ; qu'ils sachent encore au besoin appliquer une salutaire correction aux fils récalcitrants.

Voilà le plus pressant pour notre Province.

Nous répétons : respect de soi-même, de l'autorité, et du courage en face du devoir, et Québec sera sauvé.

Droit et justice

L'« Evénement » nous fait l'honneur de faire appel à des gens de l'extérieur pour répondre à nos articles. Nous regrettons de dire qu'il n'y a pas gagné, non plus que le monsieur qui s'amuse à promener son crayon dans ses colonnes. Nous lui pardonnons volontiers l'innocente manie, — qu'il partage d'ailleurs avec un autre écrivain auquel il donnait l'hospitalité il y a quelques jours. — de s'en prendre à notre directeur, mais la chose n'a pas de conséquences.

Ce qui en a plus c'est sa façon de traiter le « droit » et la « vérité » qui font le titre de sa correspondance. Nous ne savons pas le concilier, paraît-il. La remarque ne nous étonne nullement de la part d'un homme qui écrit lui-même : « La loi n'a pas été changée » au Manitoba, cinq lignes plus bas que celles où il nous reproche d'avoir affirmé qu'à « Winnipeg, rien n'a été fait pour améliorer la situation scolaire manitobaine ».

Les deux affirmations se valent puisque la loi scolaire manitobaine est encore ce qu'elle était lorsqu'elle fut déclarée insuffisante pour les catholiques. Quant à la manière d'envisager la « tolérance », grâce à laquelle les catholiques manitobains jouissent de certaines libertés, ailleurs qu'à Winnipeg et à Brandon, l'« Action Sociale » ne craint pas de se compromettre en affirmant qu'elle ne la considère pas comme l'idéal, et qu'à ses yeux le devoir incombe à tous les catholiques canadiens de réclamer, avec l'archevêque de S. Boniface, des droits légaux au lieu de précaires aménagements.

Le correspondant de l'« Evénement » s'attaque ensuite à la phrase où nous parlons des « arguments utilisés par les ministres d'Ottawa pour empêcher le droit d'être respecté dans l'affaire du Keewatin ».

Il écrit : « Les ministres, ne vous en déplaise, se sont très clairement déclarés partisans des écoles confessionnelles, et ils n'ont pas argumenté pour empêcher le droit d'être respecté ».

Mais pourquoi ont-ils argumenté alors ? Nous ne nous pas leurs déclarations platoniques en faveur des écoles confessionnelles ; mais leur argumentation n'avait pas moins pour but d'empêcher l'insertion, dans le bill d'annexion du Keewatin, d'une clause garantissant les droits des catholiques. Et leurs votes répétés, sur ce point, ont encore accentué le sens de leurs paroles.

A propos de la question de l'Ungava, à laquelle le correspondant de l'« Evénement » passe d'un pied léger, après son incursion dans le jardin scolaire, nous ne dirons qu'un mot. Nous n'en avons parlé que pour établir un parallèle entre la façon dont on traite la province de Québec, où les droits des minorités ont toujours été respectés, et celle de Manitoba, où on les traite de la manière que l'on sait.

« Je ne conçois pas comment on pourrait créer un système qui nous fut plus avantageux » écrit le correspondant de l'« Evénement » à ce propos, parce que l'Ungava aura ses députés spéciaux.

Alors il oublie volontiers la position particulière de la province de Québec, « pivot de la Confédération », et qui servirait jusqu'à établir la proportion des députés à donner aux autres provinces. Si la population d'une partie de son territoire ne peut compter dans ce calcul, la proportion sera certainement à notre détriment, puisque les autres provinces auront plus de députés qu'elles n'en auraient si toute notre population entraînait en ligne de compte.

Et c'est pour avoir dit ces simples choses que l'« Evénement », par la plume de son correspondant, nous accuse d'avoir porté atteinte au droit

et à la justice. Nous nous permettrons de faire remarquer au confrère que le droit et la justice n'existent pas seulement pour les politiciens qu'il paraît si désireux de défendre ; et lui-même se serait trouvé plus près du droit et de la justice si, au lieu de nous chercher noise, il s'était appliqué à faire écho aux plaintes des catholiques du Keewatin et de leur digne pasteur.

Pensée du Jour

20 mars. Saint Eustase. — Considérez une belle nuit bien sereine et pensez combien il est agréable de voir le ciel avec cette multitude et cette variété d'étoiles. Or ajoutez maintenant cette beauté à celle d'un beau jour, en sorte que la clarté du soleil n'empêche point la belle vue des étoiles, et puis après dites hardiment que toute cette beauté réunie n'est rien auprès des merveilles du paradis. — Saint François de Sales.

Notes Brèves

A l'occasion de la S. Thomas, le Révérendissime Père Cormier, Maître Général des Dominicains, a obtenu une audience particulière du Saint Père pour tous ses compagnons de la Curie Générale et pour tout le personnel du Collège Angélique, comprenant 22 professeurs, 70 étudiants dominicains et 104 étudiants externes appartenant au clergé séculier et à divers instituts religieux.

Malgré ses 80 ans, le Maître Général a assuré le Saint Père qu'il enseignait encore dans le Collège Angélique au moins deux leçons : la piété et la charité.

Le Saint Père a répondu avec beaucoup de bonté insistant sur l'importance de ces deux leçons.

La « Patrie » annonce que le creusement d'un tunnel sous la montagne de Montréal, dont l'ingénieur F. P. Brown a été chargé, sera terminé dans deux ans.

Nous regrettons beaucoup d'avoir représenté, hier, par erreur, Sir Richard Scott comme un protestant. Le courageux et loyal sénateur est catholique, et nous sommes heureux de dire qu'il a vaillamment prouvé par sa belle et noble conduite lors de la discussion sur le bill du Keewatin au Sénat.

On annonce d'Espagne que Mgr François Ragonesi, délégué apostolique en Colombie, va être nommé nonce apostolique à Madrid. — Air.

Mgr Augouard, vicaire apostolique de Oubanghi (Congo français supérieur) est passé à Rome avec son frère, M. l'abbé Augouard de Poitiers, pour traiter des affaires importantes de sa mission. Il a eu des entretiens à Paris avec quelques ministres français, et à Bruxelles, avec le roi de Belgique. — Air.

Glanures

MORT AU CHAMP. — On a fait d'imposantes obsèques, en l'église Sainte-Clothilde, de Paris, à M. Victor de Marolles, président du Syndicat des Publicistes Chrétiens, et qui fut frappé soudainement à mort, pendant qu'il présidait une réunion de ce Syndicat, comme nous l'avons annoncé.

La messe fut dite par M. le chanoine Gaudreau, et l'absoute donnée par Mgr Marbeau, évêque de Meaux.

A l'issue de la cérémonie, devant l'église, M. de Mun, président de l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, dont M. de Marolles fut aussi l'un des zélateurs actifs, prononça un discours dont nous extrayons ces nobles propos : « Ainsi, il est tombé au poste que, depuis quarante ans, il avait choisi pour servir la cause de Dieu, en plein exercice de son devoir social, comme, il y a six mois, tombait aussi notre autre et non moins fidèle compagnon, Raoul Ancel. « Ce sont de terribles exemples, mais de fertilisantes leçons. Pour nous qui croyons fermement à la justice et à la miséricorde de Dieu, ils nous enseignent, par le sentiment profond de constante espérance qu'ils éveillent dans nos âmes, la grandeur et la fécondité de la vie chrétienne. Victor de Marolles est mort comme un soldat trappé dans le combat, pendant qu'il veillait à la défense de sa foi ; c'était le vœu qu'il avait lui-même formé, lorsqu'à mois de décembre dernier il subit le premier assaut du mal qui devait l'emporter, et nous pouvons lui appliquer la belle prière que faisait, chaque jour, M. Olli-Laprune : « Que le Maître, me trouve occupé au soin qu'il m'a commis, faisant mon œuvre qui est son œuvre ». Ainsi Dieu trouva notre âme ; son âme, quand l'appela, était tout entière tournée vers Lui ! »

EN EXTREME-ORIENT. — Un éminent missionnaire de Chine prononçant des nouvelles poignantes sur la détresse profonde dans laquelle les inondations et la famine ont plongé certains régions du pays. Plusieurs missions catholiques s'en ressentent gravement ; malgré cela, elles ne cessent de prodigier leurs soins habituels aux indigènes.

Il dit qu'en général l'esprit chinois et japonais subit très difficilement les influences chrétiennes et surtout catholiques. Les nombreuses sectes païennes, bouddhistes et shintoïstes, la propagande de diverses confessions protestantes et des missionnaires



Notre Exposition de MODES

aura lieu LUNDI, le 1er AVRIL, ET SE CONTINUERA TOUTE LA SEMAINE.

NOUS sommes un peu après les autres, mais vous n'avez rien perdu pour attendre.

Vous verrez chez nous, ce que vous n'avez pas vu ailleurs.

Si, nous nous sommes appliqués, cette année, à avoir de la marchandise, en dehors de l'ordinaire, c'est que nous connaissons les goûts toujours plus recherchés de nos clientes.

Nous vous invitons donc MESDAMES, d'une manière toute spéciale, à nous honorer de votre visite.

N.B.—Veuillez, s'il vous plaît, prendre note que, n'envoyant pas d'invitation personnelle, cette annonce doit être considérée comme en tenant lieu.

Myrand & Pouliot MARCHANDS DE NOUVEAUTES & EPICIERS

215, RUE ST JOSEPH ET 70 RUE DE LA COURONNE

Engrais Chimiques COMPLETS International

Autorisés par le gouvernement de la Puissance. Encouragés par le gouvernement de la Province. Préparés avec le plus grand soin sous le contrôle d'ingénieurs agricoles diplômés. Nos engrais offrent les meilleures garanties et affectent ni le goût ni la qualité des produits. Nous avons aussi le Phosphate Thomas "Globe", qui est de la meilleure qualité. Demandez nos catalogues et notre guide pour l'emploi de tous ces engrais. Sur la réception d'un échantillon de votre terre nous pourrions vous indiquer l'engrais requis.

GEO. TANGUAY QUÉBEC Grains et Graines de semences, Farines et Provisions générales.

L'âme espagnole

Le caractère original de l'Espagnol se présente sous plusieurs aspects différents. Nulle part peut-être les différences régionales sont-elles accentuées comme en Espagne. L'esprit d'exclusivisme se manifeste de préférence à province, et chacune d'elles défend avec un zèle scrupuleux ses traditions et ses coutumes. La diversité des jugements portés sur l'Espagne et sa population ne peuvent s'expliquer que par ce que les auteurs possèdent sur une région des connaissances plus étendues que sur une autre. Les plus connues en France sont la Castille et l'Andalousie. L'histoire particulière de l'Espagne a vu passer sur son sol les races les plus diverses : les Celtes, les Ibères, les Phéniciens, les Grecs, les Catharistes, les Romains, les Visigoths, les Juifs, les Arabes, les Gitanos. Toutes ont laissé des alluvions au passage, et la configuration montagneuse de son sol a empêché pendant longtemps la fusion uniforme et complète de ces éléments. Même en Espagne, on peut reconnaître dans différentes régions des types entièrement opposés.

En ne tenant compte que des caractères essentiels—physiques et moraux—on constate la présence de quatre principaux types dominants en Espagne. Dans le Nord, les Basques, qui, sauf la langue, ressemblent beaucoup à leurs voisins de l'Asturie ; dans le Centre, les Castillans et les Aragonais ; dans l'Est, les Catalans ; et dans le Sud les Andalousiens. Que pensez-vous du caractère andalous ? me demandait un citoyen de Malaga, puis sans attendre la réponse, il ajoutait avec une ingénue vivacité : « Nous sommes aimables, gais, expansifs ! » Il s'exagérait, sans doute, sa jovialité, qui n'est en somme que relative, comparée à la froideur du Castillan. Les Andalousiens, bien qu'ils soient les méridionaux de l'Espagne, ont beaucoup moins d'embarasse et d'expansion que les Provençaux et les Napolitains. Le Castillan, dédaigné comme le Basque, ne se livre pas au premier venu—ce qui après tout n'est pas un défaut.—Rien de plus réjouissant que de voir le marchand observer tout ce qui entre dans le magasin, sans toutefois perdre de vue ses manipulations. Le Castillan est un autre susceptible et parfois fort irritable. L'autre jour, à Madrid, pendant que le regardais, avec une certaine attention, l'uniforme d'un soldat, nouveau pour moi, celui-ci m'arrêta et me demanda sagement : « Mais ne connaissez-vous ? » Et sur ma réponse négative, un peu décontenancé, par son attitude, il ajouta : « Si vous ne me connaissez pas pourquoi me regarder de la sorte ? » Après tout, ce peuple est fort docile. — Il s'agit de l'autorité tout le monde s'en incline. Ce n'est pas seulement le triangle de la garde civile qui en impose à la multitude. Il y a un peu de fanatisme oriental dans cette soumission aux ordres de l'autorité. Réfléchir ? protester contre les mesures du gouvernement ? contre les contingents ? contre l'administration ? Pourquoi ? Le public résigné se tient debout devant les bureaux de poste, devant la cigarete, payant les suppléments, les im-

provises, et acceptant tout sans protester. C'est le peuple le plus facilement gouvernable. Quelques fois il se souleva à l'improviste, mais en Castille et en Andalousie, ces mouvements ne réussissent guère que deux ou trois fois au cours d'un siècle. Il n'en est pas de même en Catalogne. Les Catalans jouissent dans toute la péninsule d'une réputation bien méritée de révolutionnaires et de mauvais... Pour cette raison, ils rencontrent peu de sympathie, cependant ils paraissent au contraire aux Français. Mais par contre, ils attirent, et c'est une compensation, toutes les sympathies des étrangers. Inutile de citer des exemples de leur caractère indocile : les persécution, les agitations de Barcelone et de la Ca-

talogue le démontrent clairement avec cette circonstance attendue qu'empêche la déplorable méthode de gouvernement et d'administration accréditée en Espagne, qui résulte de l'apathe andalouse et castillane. Cependant ce que l'on ne dit pas en Espagne, et ce que les gens à l'étranger, c'est l'esprit d'indépendance et l'activité catalanes qui forment un grand contraste avec la soumission andalouse et l'indifférence castillane. La Catalogne est la seule région de la péninsule qui soit entrée franchement dans la vie moderne, donnant une impulsion considérable à son agriculture, à l'industrie et au commerce. EL PAIS. Mexico, 12 février 1912.

# EXPOSITION DES MODES PRINTANIERES

## SAMEDI LE TRENTE MARS

L'ouverture de l'Exposition Printanière aura lieu samedi, le 30 mars, et se continuera lundi, mardi et mercredi, se terminant par une Représentation de Modes, mercredi après-midi.

L'intérieur du magasin a été complètement renouvelé et s'est maintenant l'endroit le plus approprié pour exposer les nouvelles marchandises du Printemps, qui feront vos délices, et que vous pourrez choisir avec beaucoup plus de facilités.

Vous êtes cordialement invités à venir voir les nouveaux Chapeaux, Costumes et Accessoires de Toilette que nos acheteurs se sont procurés afin de satisfaire vos goûts.

Nous n'avons rien épargné afin que cette Exposition soit conforme aux dictées de la mode de Londres, Paris et New-York.

Votre verdict est respectueusement attendu.

**LA COMPAGNIE  
PAQUET**  
LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL  
157-173, RUE ST-JOSEPH



# PARLEMENT PROVINCIAL

(suite de la première page)

M. Séguin répond qu'il n'est pas surpris de cette révolte de la cité de Montréal. C'est un groupe d'échecs qui a bécoté l'affaire, dit-il. Nous connaissons ces réunions de groupes. Je suis échevin de Montréal et je suis au courant. C'est leur manière d'agir à ces gens-là. Ils attendent que les choses soient faites, que l'argent ait été voté et ils protestent ensuite.

Pour ma part, dit M. Séguin, je n'hésite pas à voter pour que la ville de Montréal contribue à l'entretien de l'École Technique et au paiement de l'entretien du pont Vieux.

Le comité de législation de Montréal n'avait pas mis de clause dans le bill de la cité pour l'abolition de la qualification foncière. On a décidé cela en petits caucus pour flatter la population ouvrière de Montréal.

Pour ma part, je n'ai pas peur de rencontrer mes électeurs sur cette question. Je sais qu'ils comprendront quand tout leur aura été bien expliqué.

L'hon. M. Taschereau continue la défense et se demande à quel groupe de larcieurs la Chambre a affaire. Lorsque le bill de la Cité des Tramways fut présenté, dit-il, on vit ces messieurs faire des représentations éloquentes et protester au nom de l'autonomie de la cité. Quand le bill vint devant le Comité des Bills Privés, le maire Lavallée et les avocats de la ville suggérèrent un amendement qui sauvegardait les droits et privilèges de la cité, de leur propre aveu et quelques jours après le groupe protestait de nouveau.

Au comité des Bills Privés, au sujet de l'abolition de la qualification foncière, on nous disait à l'oreille: nous sommes obligés de vous demander ceci publiquement, parce que nous serions battus sans cela, mais si vous le refusez, nous serons contents, nous y sommes opposés. Ce sont ces gens-là qui ont passé la résolution, dit M. Taschereau.

Quand les échevins étaient en séance, le maire Lavallée est entré et il a dit qu'il n'approuvait pas ces résolutions, parce qu'elles étaient d'un caractère trop violent.

Quand nous avons voté pour que Montréal souscrive pour l'entretien de l'École Technique, on était les protestations de la gauche?

M. Lavergne répond que le Premier ministre avait dit à la Chambre que Montréal consentait. Quand nous avons eu doute, dit-il, nous avons protesté.

Montréal a tort de tant insister sur son autonomie, continue M. Taschereau. Quand elle faisait entendre de force la municipalité de Notre-Dame-de-Grâce, elle n'était pas aussi scrupuleuse.

Le député de Montmagny a mauvaise grâce, dit le ministre, à parler du "mao, thecal, pharek" du parti libéral. Il est plutôt écrit au-dessous du parti nationaliste, qui croule dans le mépris public. Le député de S. Hyacinthe, qui arrivait en Hon il y a quatre ans dans cette législature, en repartait en agneau hier soir, sans même dire bonjour à ses collègues.

Le député de Montmagny lui-même, si on en croit la rumeur publique, ne se présentera plus et en tout cas, il ne paraîtra plus dans cette Chambre après les élections.

M. Lavergne répond qu'il sera encore candidat et qu'il sera encore vainqueur. J'invente le ministre des Travaux Publics à poser sa candidature contre moi. Je ne lui demande pas de venir chez nous, qu'il choisisse un terrain neutre, à S. Roch, par exemple, je le défie de me rencontrer.

M. Taschereau répond qu'il a entendu dire que M. Lavergne ne se présenterait plus.

Je viens de me décider, répond M. Lavergne, sur votre bravade.

La Chambre se forme en comité et discute l'item de l'École des Hautes Études et des Académies Commerciales.

**RENTES SEIGNEURIALES**  
Le comité rapporte quelques résolutions et à une autre motion pour aller en subsidie, M. Sauvé propose un amendement que:

"Tout en étant prêt à voter les subsides à Sa Majesté, cette Chambre constate avec regret que le gouvernement n'a rien fait pour régler la question de l'abolition des Rentes Seigneuriales."

M. Sauvé, à l'appui de sa motion, ne fait que quelques remarques, en qu'il a parlé plusieurs fois déjà de cette question dans la Chambre. On ne pourra, par conséquent, l'accuser de vouloir faire du capital politique.

**L'OPTICIEN DE QUEBEC.**  
**J. E. GAGNON**  
le spécialiste en Optique  
160, rue St-Jean, Québec.

Le seul atelier d'Optique à QUEBEC, pouvant remplir les ordonnances de Messieurs les médecins oculistes, le même jour que vous demandez la commande.

Messieurs les médecins oculistes les plus renommés de QUEBEC, reconnaissent la perfection de notre travail.

Nos clients pour les yeux artificiels, reçoivent l'attention la plus soignée.

Patentes remplir vos ordonnances, chez  
**J. E. GAGNON,**  
L'Opticien Spécialiste.  
Vous saurez de 23 à 40 rue  
est. La seule fabrique de lunettes  
à QUEBEC. En gros et - détail.

Il réclame depuis 1909 l'abolition des rentes seigneuriales par un règlement équitable pour les Seigneurs ou leurs représentants et les cospitaux.

Il prétend que ce système de rentes est suranné et un des derniers vestiges de la féodalité.

Le gouvernement, dit-il, pour alder les fervents de l'automobilisme dans leur campagne pour les bonnes routes carrossables, a fait voter \$10,000,000 pour l'amélioration des chemins. C'est le moins, dit M. Sauvé, ce que la "Presse" fait dire à M. Desaulniers, député libéral de Chamblé, le 5 février dernier. Le ministre de l'Agriculture a aussi déclaré qu'avec les bonnes routes, cent mille automobiles circuleront chaque année à travers la Province.

Une autre réforme importante s'impose: l'abolition des rentes seigneuriales.

C'est une réforme que réclame la classe agricole et le gouvernement, en refusant de l'opérer, refuse de rendre justice aux cultivateurs.

**ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE**

Un débat se fait là-dessus jusqu'à six heures.

A la séance du soir, M. Sauvé présente une seconde motion de non-conformité au sujet de développement de l'agriculture.

La motion se lit:

"Attendu que des statistiques établissent que dans les paroisses rurales de la province de Québec, le nombre des naissances est de 55 p. c. plus élevé que celui des décès;

"Attendu que, malgré la prospérité commerciale dans notre Province, somme dans tout le pays, a bénéficié depuis dix ans, la population de nos campagnes, en dehors des villes, a diminué et que chaque jour nous avons à regretter l'exode des ruraux vers les grandes villes;

"Attendu que la population de certains comtés a même diminué d'une façon alarmante;

"Attendu que le coût de la vie et de la main-d'œuvre augmente d'une façon démesurée pour l'ouvrier et la classe agricole;

"Attendu que le rendement des terres diminue à cause des maux et des herbes qui, d'après une brochure publiée par un conférencier agricole du gouvernement, M. O. E. Dallaire, causent pour des millions de piastres de dommages dans notre Province;

"Attendu que le seul remède à cet état de choses, est la culture intensive, la culture soignée qui, d'après l'opinion d'un expert, est de 70 p. c. plus payante que la grande culture;

"Attendu que le gouvernement refuse d'encourager la culture intensive par la création de marchés locaux, qui favoriseraient les cultivateurs éloignés des grands centres;

"Attendu que l'agriculture dans notre province doit produire non seulement les substances alimentaires nécessaires à la nourriture des populations, mais aussi la plupart des matières premières qui sont employées dans les diverses branches de l'activité humaine;

"Attendu que pour répondre aux nécessités de son alimentation, la province de Québec est obligée d'exporter chaque année, et dans une proportion toujours croissante, d'immenses capitaux pour acheter à l'étranger ce qu'elle peut produire chez elle par l'agriculture, par l'industrie agricole par les cultivateurs et les ouvriers;

"Attendu que si l'on compare la situation de l'industrie agricole à celle des autres industries, l'on voit que les progrès réalisés ne sont pas du tout proportionnés et d'égal importance;

"Attendu que M. Avila Bédard, l'ingénieur forestier du gouvernement, démontre que la Province de Québec doit se tourner vers l'industrie;

"Attendu que M. René de Pont, agent de colonisation, sous la direction du gouvernement Laurier, qui a été chargé de faire une enquête sur la dépopulation de nos campagnes, en est arrivé à cette conclusion, que nous trouvons dans une lettre qu'il adressait aux députés de la Législature de Québec, et qui se lit comme suit:

"Monsieur le Député,

"Je vous inclus avec plaisir un rapport bien triste sur l'état d'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis, dans d'autres parties de la province de Québec, au Nord-Ouest et au Canada en général.

"J'ai cru faire tenir ce rapport pendant la présente session, afin de vous renseigner sur l'état de choses dans votre comté en particulier, et dans toute la province en général.

"Vous admettez sans doute que l'année 1909 a été une année très prospère pour le Canada, et cependant il y a eu 10,083 personnes qui nous ont quittés, dans 603 de nos paroisses, pour les Etats-Unis; par conséquent cette proportion doit être moindre que celle des années passées. Imaginez-vous maintenant quelle proportion de nos compatriotes nous perdons d'un recensement à l'autre, (dix ans).

"Il s'agit à compléter les causes de départ. C'est une compilation minutieuse et très lente, mais j'espère pouvoir la terminer avant la fin de la présente session, et je serai heureux de vous en faire tenir un autre tableau.

"Généralement, la plus grande cause des départs est le manque d'ouvrage. Donc, s'il y avait moyen d'encourager les petites industries locales, on nos gens pourraient occuper pendant les sept mois d'hiver, ce serait un grand pas pour enrayer le désastreux mouvement. Il n'y a pas de doute que si nos gens avaient des industries pour les employer l'hiver, il y aurait moins de causes d'encouragement aux départs de boissons et les autres causes seraient moins nombreuses pour un grand nombre, sinon par le fait même enrayés, tels que le luxe, l'ivrognerie et la paresse. Il est vrai aussi que beaucoup de départs sont causés par le goût d'être ailleurs, de voyager chez nos compatriotes.

"Le manque de méthode en agriculture, le luxe, les dettes et le crédit facile chez les marchands semblent être les causes suivantes de la dépopulation de nos paroisses. La pression exercée par les agences de machines agricoles est aussi désastreuse que le crédit.

"Le tout, Monsieur le Député, vous est humblement soumis dans l'espoir de pouvoir vous être utile d'abord et ensuite à notre belle province. J'ai l'honneur d'être,

"votre tout dévoué,

"RENE DUPONT,  
"Agent de Colonisation."

"Attendu que la "Tribune", de Sherbrooke, un organe libéral, fait un appel à notre Législature dans les termes qui suivent:

"Pendant que nos compatriotes quittent leurs foyers, la ville de

# Il Faut Débarrasser la Voie

**Série No 1**  
M. John Cook, No 15, rue Bagot, a été l'heureux gagnant, cette semaine, dans la série de chaussures No 1.

Voulez-vous être le gagnant de la semaine prochaine, donnez votre nom de suite.

Les tirages ont lieu tous les lundis.



**Série No 2**  
M. Bergeron, No 15, rue Devillier, a été l'heureux gagnant, cette semaine, dans la série de chaussures No 2.

Voulez-vous être le gagnant de la semaine prochaine, donnez votre nom de suite.

Les tirages ont lieu tous les lundis.



**Nos Pantouffles**  
Pour fillettes,  
Pour femmes,  
Pour hommes,  
Que nous vendons  
**19c**  
S'enlèvent rapidement, il ne nous en reste plus que quelques paires.  
Venez donc les chercher

## VOYEZ LA FOULE

QUI stationne continuellement devant notre vitrine de la rue St-Joseph, elle regarde le magnifique étalage de chaussures pour Dames et Messieurs, en veau jaune et noir et en cuir verni, lacées et boutonnées. Le prix régulier de ces chaussures est de \$3.50, \$4.00 et \$4.50. Pour débarrasser la voie nous les vendons **\$2.98**

**CHAUSSURES DE TRAVAIL**  
Nous avons réduit, cette semaine, un lot considérable de chaussures de travail, pour hommes, prix régulier, \$1.25 et \$1.50 pour... **99c**  
Aussi, encore quelques paires de nos "congress" pour hommes, au prix populaire de **75c**

**200—PAIRES—200**  
200 paires de chaussures pour hommes, en veau et "box calf", fausses semelles en cuir solide. La valeur de ces chaussures varie de \$2.25 à \$2.50. Pour débarrasser la voie, nous les vendons pour... **\$1.75 et \$1.90**

Claires pour hommes... 55c	<b>Pour vous Mesdames</b>	<b>Bottes en Caoutchouc</b>
Claires pour garçons... 45c	Pour vous, Mesdames, venez voir nos jolies bottines que nous annonçons à \$1.15, elles se vendent partout \$1.50	Bottes en caoutchouc, c'est le temps d'acheter des bottes en caoutchouc. Nous n'en avons que quelques paires. Pour hommes, femmes et enfants.
Claires pour femmes... 35c	Pour débarrasser la voie nous les vendons <b>\$1.15</b>	Les prix sont très bas.
Claires pour fillettes... 25c		
Claires à palette pour hommes... 60c		
Claires à palette pour femmes... 45c		

**AU MAGASIN POPULAIRE**  
**ED. LAFORTE**  
Coin des rues St-Joseph et St-Valier. - Tél. 2381.  
N.B. - Nous délivrons les effets dans toutes les parties de la ville.

Montréal se peuple des races les plus diverses et les moins assimilables, de sorte que dans quelques années, si nous n'y prenons pas garde, nous ne serons pas une si grande majorité sur les bords du St. Laurent.

"Malheureusement, nous n'avons pas dans cette province assez de centres industriels, de petites villes manufacturières, qui rassembleraient le peuple, lui font gagner de l'argent et le garde au pays."

"Attendu que le gouvernement ou son prédécesseur a fait publier une brochure dans laquelle il est déclaré ce qui suit au sujet de notre province: "Les conditions physiques sont telles que l'activité humaine y trouvera le plus admirable champ qui existe pour le développement des industries modernes les plus considérables."

"Attendu que d'autres organes de l'opinion publique ont fait les mêmes observations, jeté le même cri d'alarme et soumis les mêmes représentations à cette Législature."

"Attendu que le ministre de l'Agriculture a déclaré, d'après les procès-verbaux de l'Assemblée Législative du 5 février 1912, que le gouvernement ignorait quel était le nombre de manufactures de conserves alimentaires dans la province de Québec."

"Attendu qu'il est nécessaire et urgent de créer des industries sur l'agriculture, de façon à encourager la variété de nos méthodes de culture et à encourager la culture intensive."

"Cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait rien fait de pratique et d'efficace pour encourager suffisamment les industries agricoles dans cette Province."

"Une nouvelle discussion se fait sur cette motion et finalement, M. Taschereau soutient qu'elle est hors-d'ordre, parce qu'elle se base sur des faits qui ne sont pas prouvés. La question est soumise à l'Orateur, qui réserve sa décision.

**VENTE A L'ENCAN**  
**D'UNE TERRE SITUÉE A BEAUMONT, comté de Belchasse, dans un site magnifique, sur le bord du fleuve St-Laurent.**

Mme Francois Labrecque, de la paroisse de Beaumont, ayant résolu de changer de localité, vendra à l'encan, sans réserve, à la porte de l'église de Beaumont,

**LE JEUDI 18 AVRIL PROCHAIN, A 10 HEURES A. M.,**

une superbe terre située à Beaumont, de 4 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, en bon état de culture, avec maison et grange spacieuses.

Pour les conditions de vente et autres informations, s'adresser au notaire soussigné, en la ville de Lauzon, comté de Lévis.

**F. X. COUILLARD**  
Lauzon, 22 mars 1912.

# Qui Veut un PIANO ABSOLUMENT GRATUITEMENT

N'a qu'à lire l'offre suivante sans précédent à Québec, faite par le **MAGASIN DU PROGRES, Enreg., 382, RUE ST-JEAN,** et qui justifie pleinement le titre qu'ils ont donné à leur établissement.

**OFFRE EXTRAORDINAIRE** Samedi, le 30 mars, sera la dernière journée pour vous procurer les bons pour la rafle de notre piano qui aura lieu à 10 heures du soir. Pour chaque 50 centins d'achat un coupon vous sera remis.

**VOICI QUELQUES PRIX POUR CETTE JOURNEE DE VENTE:**

<b>Jupons</b>	<b>Doublure pour Manteaux et Robes</b>
MOIRE, noir et couleur, prix régulier \$1.25, prix de vente 80c	PERCALINE, noire et couleur, valeur connue à 1.00, pour cette vente... 12c
SATIN noir, prix régulier \$1.35, prix de vente... 80c	PERCALINE noire et couleur, valeur connue à 1.75 la verge, pour... 14c
SATINE noire, prix régulier \$1.00, prix de vente... 70c	SELKTAFF noir et couleur, valeur connue à 2.50, pour cette vente... 20c
SATINE noire, prix régulier 80c, prix de vente... 50c	SATINE brochée, de couleur, valeur connue à 3.00, pour cette vente... 15c
<b>Ruban</b>	SATINE unie, noire et couleur, valeur connue à 1.50, pour 11c
Grande largeur, toutes nuances, prix 35c, pour cette vente 17c	<b>Coton à Tabliers</b>
Grande largeur, toutes nuances, prix 20c, pour cette vente 14c	Carrotauté bleu et blanc, valeur 1.50, pour cette vente... 14c
Largeur moyenne, toutes nuances prix 12c pour cette vente 11c	Carrotauté bleu et blanc, valeur 1.50, pour... 9c
Largeur moyenne, toutes nuances, prix 12c pour cette vente 8c	Carrotauté bleu et blanc, valeur 1.20, pour... 11c
Un lot de 7,000 verges, Nos 3, 5 et 9, prix réguliers 5c, 8c et 9c, pour cette vente, la verge... 2c	<b>Chemises pour Hommes</b>
<b>Camisoles pour Dames</b>	Couleurs assorties, valeur \$1.25, pour cette vente... 98c
Laine grise, manches longues, valeur 80c, pour cette vente 60c	Couleurs assorties, valeur \$1.00, pour cette vente... 70c
Laine blanche, valeur \$1.25, pour cette vente... 80c	Couleurs assorties, valeur 85c, pour cette vente... 60c
Laine blanche, manches longues et courtes, valeur \$1.75, pour cette vente... \$1.30	<b>CHEMISES</b> blanches, valeur \$1.25, pour... 85c
<b>CAMISOLES</b> en fil, manches longues et courtes, valeur 40c, pour cette vente... 29c	<b>CHEMISES</b> blanches, valeur \$1.00, pour... 80c
<b>CAMISOLES</b> en coton, manches courtes et longues, 20c, pour cette vente... 2 pour 25c	<b>Camisoles pour Hommes</b>
<b>CAMISOLES</b> en coton, manches longues, valeur 30c, pour cette vente... 19c	Laine écossaise, valeur \$1.35, pour... \$1.00
	Laine écossaise, valeur \$1.00, pour... 70c
	Laine écossaise, valeur 75c, pour... 50c
	Laine écossaise, valeur 50c, pour... 42c

Une quantité d'autres articles que nous ne pouvons énumérer sur cette annonce, vous seront offerts à des prix réduits, pour cette vente de SAMEDI qui se continuera aussi LUNDI. Donc en foule, profitez de cette vente à bon marché sans précédent.

**MAGASIN DU PROGRES, Enreg., 382, rue ST-JEAN.**

# SPORT

## La Raquette

PRÉSENTATION A M. E. E. B. RATTLEY  
Une brillante fête a eu lieu hier au cours d'une soirée des plus agréables. Les membres du club ont été réunis à thé en argent. M. E. E. B. Rattley, à l'occasion de son prochain mariage. M. Rattley a été parrainé par surprise mais s'en est habillé et a répondu fort agréablement aux bons souhaits que lui ont exprimés ses amis.

## La Boxe

LEWIS TRIOMPHE  
Liverpool, 29.—Harry Lewis, le champion américain, et Harry Campbell, de Londres, se sont rencontrés dans un combat de 20 rounds au Stadium. Lewis a obtenu la décision par les points.

## Le Bicycle

COURSE DE SIX JOURS  
Berlin, 29.—Walter Rutt et Hans Stöl, composant l'équipe allemande et dansoie, ont gagné la course de six jours qui s'est terminée hier soir. Ils ont fait 2,632 milles. L'équipe allemande, Lorenz et Salzer, est arrivée deuxième, et l'équipe britannique, Root et Moran, troisième.

## CHRONIQUE OUVRIÈRE

Il y a, hier, à la Bourse du Travail, l'assemblée de la Fraternité Nationale No 1 des Employés de Transport de Québec, sous la présidence de M. J. Guilbault.

M. J. E. A. Pin, président du comité du fonds de secours de la Fraternité, a fait un rapport succinct de l'administration de Québec à Montréal, qui a été organisée sous les auspices de la Fraternité. Nos lecteurs savent quel joli voyage ont fait les délégués qui ont pris part à cette assemblée. Tous les passages ont été payés par la Fraternité. L'assemblée a fait ensuite le rapport au comité du tirage au sort de l'assemblée de chambre à coucher, que l'on peut gagner pour un sou seulement.

Le tirage de la loterie aura lieu dimanche après-midi, à 3 heures, à la salle de la Garde Indépendante. Les dames et messieurs, sont invités à y assister. On pourra se procurer des billets à la salle de la Garde Champlain jusqu'à 6 heures où se fera le tirage.

On a eu le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'ameublement de chambre à coucher sera déposé à la salle de la Garde, dimanche après-midi, que de plus, il sera transporté gratuitement, par la maison P. T. Lévesque, à la demeure de l'heureux gagnant.

Il a été fait une proposition demandant à l'assemblée d'adopter un règlement en vertu duquel tous les membres de la Fraternité qui seraient trouvés coupables d'avoir joué l'argent dans les bureaux de la compagnie ou ailleurs soient expulsés de la Fraternité.

Cette question est référée au comité exécutif.

L'assemblée ratifie l'ordre du jour adopté par le comité exécutif et par lequel la Fraternité offrirait ses condoléances au confrère Beaulieu, à l'occasion de la mort de son épouse. M. le trésorier est autorisé à ramasser l'offrande de messes faite par le comité exécutif pour le repos de l'âme de Mme Beaulieu et le secrétaire est autorisé à payer les dépenses encourues pour ce faire.

On traite aussi de quelques autres questions et la séance est levée.

## BRIGUETTES, MAÇONS ET PLÂTRIERS

Tous les briguettes, maçons et plâtriers, unionistes ou non unionistes de Québec et de la banlieue, sont invités à assister à une assemblée publique qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Salle Patoiné, 250, rue St-Joseph.

Demain soir sera tenue une autre assemblée des briguettes, maçons et plâtriers au village de Beauport, chez M. George Perrin, fils, près du collier.

M. David Giroux, organisateur, et les autres chefs ouvriers adresseront la parole.

LES BILLETTS SONT EN VENTE  
Les billets pour le tirage de la loterie de l'ameublement de chambre à coucher, des employés de tramways

sont déposés chez MM. J. Côté, marchand de tabac; Art. Beaudoin, Hamel & Vallierand, marchands; J. Guizé, A. Poliquin, S. Chamberland, bijoutier; Ad. Desjardins, barbier; Gauvin et Julien, rue St-Jean.

## CUIRS ET PEAUX

Cette semaine les manufacturiers de chaussures travaillent à peu près comme la semaine dernière, remplissant les commandes qui arrivent quotidiennement. Certains cuiriers deviennent rares, et quoique les manufacturiers veulent influencer les quotations, ces cuirs parviennent à obtenir leurs prix.

Les corroyeurs travaillent à peu près comme la semaine dernière, mais obtiennent plus facilement leurs prix surtout dans les splits.

Les peaux de bœufs n'ont pas encore payées aux bouchers 13 1/2 cts No 1, 12 1/2 cts No 2, 11 1/2 cts No 3, et toujours un centin de moins pour les peaux de 60 livres et plus avec marchés absolument dépourvus.

A Montréal les peaux se maintiennent fermes et rares et les légères obtiennent un haut prix.

Aux États-Unis les réceptions dans les peaux sont toujours de plus en plus petites, ce qui fait que les prix se maintiennent, quoique la qualité soit mauvaise et avec plus de longueur. Les tanneries ont déjà été voir les détenteurs de peaux pour leurs marchandises à prix courts; ce qui n'est pas un signe de diminution dans les prix. En somme le marché se maintient haut et ferme.

## TABAC ROSE QUESNEL

A FUMER DOUX ET NATUREL

THOMAS RAYMOND, Architecte, 45 rue Caron, Québec.

## LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUBREUIL  
"Une grave maladie m'avait tenue trois mois au lit et laissée sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, sans j'avais de maux de tête, de palpitations de cœur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Dès les premières semaines je me sentis plus forte; chaque jour m'apportait un excellent appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais depuis longtemps privée, me reposait, me reconfortait totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu'auparavant."  
— Mme D. DUBREUIL, 554 rue Drolet, Montréal.



Mme M. POULIN  
"J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête ne me quittait pas ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assiduellement. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ramènerent mes forces. J'eus ensuite des couleurs; l'acquisition de l'embonpoint et me remis au travail avec joie."  
— Mme M. POULIN, 7 Etreté, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada, aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

## Une préférence bien légitime pour LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE

J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE. Avec cela, le bébé se porte bien et se développe facilement. — Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur. Mais, déliez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

## A. S. BEDARD

PEINTRE-DÉCORATEUR  
116, Des Stigmates - Ville Montcalm, Québec  
IMPORTATEUR DE VERRES de toutes sortes, IMITATION EN TOUT GENRE, etc., etc.  
Spécialité: DÉCORATION D'EGLISE  
Tél. 4343. Succursale: 128, St-Olivier, Québec.

## Soumissions Demandées

DES SOUMISSIONS cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain indifféremment, par le Rev. M. F. X. Lebel, père, curé de Ste-Anne des Monts, comté de Gaspé, pour la construction d'un presbytère, dans la dite paroisse de Ste-Anne des Monts.

## Propriété à vendre

Excellent poste de commerce  
Propriété à vendre dans le centre des affaires sur la rue St-Joseph. S'adresser pour informations à ED. HUNT 410 1/2, Rue St-Jean. Tél. 3399. - Québec.

## Propriété à vendre

Propriété à vendre dans le centre des affaires sur la rue St-Joseph. S'adresser pour informations à ED. HUNT 410 1/2, Rue St-Jean. Tél. 3399. - Québec.

## ARCHITECTES

TALBOT & DIONNE ARCHITECTES  
Membres A. A. P. Q.  
No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Tél. 2421.

## JOS. P. OUELLET

Architecte et évaluateur  
Diplômé: "A.A.P.Q." Et membre de l'I.R.A.C.  
28, rue STE-FAMILLE, QUÉBEC

## OUELLET & LEVESQUE

ARCHITECTES  
A. A. P. Q.; A. I. R. A. C.  
Bureaux: 115 rue St-Jean, Québec. Tél. 1214.

## THOMAS RAYMOND

Architecte-Evaluateur  
45, Rue Caron - Québec  
Téléphone 3448

## Docteur GAUDREAU

DENTISTE  
No 133 rue St-Joseph  
Tél. 2039

## Docteur A. DERY

D.D.S. D.S.  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Cin des rues du Port et St-Joseph  
Tél. 4708 No 108

## Docteur PHILIPPE HAMEL

Chirurgien-Dentiste  
Élève de l'Université de Pensylvanie  
6, rue d'Aiguillon, Québec.  
Tél. 1722-1659.

## NOTAIRES

ARTHUR FORTIER  
NOTAIRE  
No 111, Côte de la Montagne, Québec  
Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne. — Tél. 420.

## FERD. AUDET

NOTAIRE  
141, Boulevard Langelier  
Téléphone 2955  
Argent à prêter sur hypothèque.

## OSCAR HAMEL, L.L.L.

NOTAIRE  
ARGENT A PRÊTER SUR HYPOTHÈQUE:  
BUREAU  
109, Rue St-Jean  
Tél. Bell 4455.  
Bureau du jour et du soir

## PETITES ANNONCES

ON DEMANDE  
COUTURIÈRE.—On demande une bonne couturière. S'adresser 124 rue du Roi. 28-65

ON DEMANDE  
FORGEON.—On demande immédiatement un forgeron. S'adresser à O. PARENT, 12 rue St-Ambroise. 27-26

ON DEMANDE  
TAILLEUR ET COUTURIÈRE.—On demande un bon compagnon tailleur et une bonne couturière chez W. O'NEIL, marchand-tailleur, 217 rue St-Jean. 22-40

ON DEMANDE  
CHAISSIER.—On demande une chaisnière bien recommandée, sachant l'anglais et le français, pour une épicerie. S'adresser à JOSEPH PICARD, 22 rue Henderson. 25-30

## LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNE  
Bureau principal et cinq succursales à QUÉBEC.  
Deux succursales à LEVEL.  
Les succursales de ST-ROCH, ST-JEAN-BAPTISTE et JAMOULOU, à Québec, et rue EDEN, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS de 7 hrs à 8.30 hrs.  
Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.  
BANQUES A DOMICILE.—La Caisse d'Economie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites banques qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts. Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'épargner, surtout aux enfants, le goût de l'épargne.  
La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

## Cartes Professionnelles

"Quebec Eye, Ear & Throat Hospital"  
39, RUE D'ARTIGNY  
Fondé et dirigé par le Dr Ouellet, professeur des maladies des yeux des oreilles à l'Université Laval.  
Spécialement organisé pour le traitement des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

## MEDECINS

Dr J. VAILLANCOURT  
Ex-élève des hôpitaux de Paris  
SPECIALITE: Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. (Tuberculose).  
Heures de consultation: 1 à 5 heures, et de 7 à 8 heures p. m., tous les jours.  
Côté St-Louis et du Parloir, No 12. Tél. 1471.

Dr J. ALB. JINCHEREAU  
Ex-externe des hôpitaux de Paris, Ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne  
SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.  
Consultations: 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p. m.  
64, de l'Eglise, (côté Desfossez) Tél. 2061.

Dr J. Emile FORTIER  
Gradué de l'Université Laval, Ex-externe de l'hôpital Lariboisière à Paris  
S'occupe de médecine générale et spécialement des maladies du cœur, du poumon, de l'estomac et de l'intestin.  
309, St-Joseph  
Tél. 90.  
Consultations: le matin, 8 à 9; l'après-midi, 1 à 4; le soir, 7 à 8.30.

Dr Lor. J. MONTEUIL  
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis.  
SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.  
Heures de consultations: 10 heures a. m., à 4 heures p. m., et 7 à 8 heures le soir.  
25, rue Ste-Ursule, Québec.  
Tél. 1529.

Dr A. E. BEDARD  
Médecin de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Ex-élève des hôpitaux de Paris.  
SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, des oreilles, du nez et des poumons. (Tuberculose).  
Heures de consultations: 10 à 12 heures a. m.; 2 à 5 heures p. m. No 38 rue St-Joseph. Tél. 2037. Bureau du soir: 1030 rue St-Valier, de 7 à 8 heures. — Tél. 2017.

Dr Adolphe DROUIN  
Ex-élève des Hôpitaux de Paris et Lyon  
Ex-Interne de l'Hôpital St-Victor, Amiens.  
Spécialité: MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES.  
Consultations: 10 hrs à 12 (midi); 1 hre à 5 hrs. 7 hrs à 8.30 hrs.  
BUREAU: BLOC LECLERC, 248, RUE ST-JOSEPH  
Téléphone 4077.

Docteur JOBIN  
Gradué de l'Université Laval, Ex-élève de l'Hôpital des Enfants Malades à Paris.  
S'occupe de médecine générale et spécialement DES MALADIES DES ENFANTS  
No 44 rue Caron, Québec.  
Tél. 2289.

Leçons à domicile  
L. E. BERNARD  
PROFESSEUR  
45, Avenue Parent, Québec

WALLACE COLLEGE  
14ème ANNEE  
Les matières suivantes sont enseignées: la tenue de livres, la sténographie, le télégraphe, les mathématiques, le dessin, la musique, et les langues modernes. Pas de vacances. Cours le jour et le soir.  
J. W. M. WALLACE, Principal.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## J.P.E. GAGNON

Successeur de  
V.E. Paradis  
COMPTABLE, AUDITEUR, LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
Administrateur de Successions  
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.  
44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu.

## L.J.A. DEMERS & C<sup>IE</sup>

Commissaires-Priseurs (Encanteurs) et Marchands de Meubles de Maison, Pianos, Poêles, etc.  
Nous achetons aussi et échangeons toutes sortes de meubles.  
5 A 11, RUE DALHOUSIE  
Déménagés du Marché Champlain

## BEDARD & BELANGER

COMPTABLES, AUDITEURS, ET LIQUIDATEURS DE FAILLITES  
Règlement de compromis débiteurs et créanciers.  
101, rue St-Pierre  
Téléphone 1412  
QUEBEC.

## EXCURSIONS DE PAQUES

Des billets, aller et retour, seront vendus au prix d'un simple parcours de première classe, entre les stations sur le Canadien Nord, de Québec, et la Québec à Lac St-Jean, du 4 au 8 avril, inclusivement, bons pour revenir jusqu'au 10 avril 1912.  
Billets à vendre chez: F. S. Stocking, 32, rue St-Louis; Howe & Rivet, 21, rue Brade, et à la gare, rue St-André.

## EXCURSIONS DE PAQUES

BOSTON - - - \$13.00  
NEW-YORK - - - \$15.00  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril.  
Trains quittent LEVIS 5.30 p.m. tous les jours

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

## EXCURSIONS

DE  
NEW-YORK ET RETOUR \$15.00  
BOSTON ET RETOUR \$13.00  
Chart Pullman directs de Québec à New-York.  
Départ: le 4 avril.  
Limite de retour: le 15 avril 1912.

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Parlement provincial.—Parlement fédéral.—La défection de Québec à Ottawa.—La défense navale de l'Empire.—Les écoles bilingues d'Ontario.

Le parler français dans les Cantons de l'Est

UNE BELLE ASSEMBLEE A EASTMAN—L'IDEE DE CONGRES DE LANGUE FRANCAISE CONTINUE DE SE PROPAGER.

Eastman, 28.—Devant une salle remplie, deux des orateurs du Congrès, MM. les abbés Martin et Biron ont tenu, mardi soir, à Eastman, une assemblée où l'enthousiasme a été senti d'une façon non équivoque.

Il est beau de voir comme cette idée du Congrès de la Langue française, après avoir trouvé les esprits quelque peu sceptiques, pénétré et s'enfoncé partout, où elle est expliquée à son mérite, et l'accueil fait à cette idée démontre aussi que le moment était bien venu de la jeter dans nos populations.

Feu F. X. Dion

Imposantes funérailles à St-Roch. Ce matin a été reconduit à sa dernière demeure un des plus vieux citoyens de St-Roch, M. F. X. Dion, secrétaire de la Corporation des Pilotes de Québec.

La session fédérale

Ottawa, 29.—Spéciale.—La fin de la session est fixée à lundi après-midi, 1er avril.

M. Henry O'Sullivan

Par la mort de M. Henry O'Sullivan, que nous avons annoncé hier, à nos lecteurs dans les colonnes de ce journal, la ville de Québec, la Province toute entière, perd un ami qu'il sera difficile de remplacer.

Les échelles arrivent

Les pompiers du poste No 1 recevront cet après-midi l'une des échelles Beagrave que le Conseil a achetées il y a quelques mois. L'autre sera livrée, au plus prochainement.

Ce soir

Institut Canadien, Hôtel de Ville.—Conférence de M. René du Roure, à 8.15 heures.

L'annexion de Ville-Montcalm

L'assemblée des citoyens hier soir.—Deux délégations chez le premier ministre.—Une en faveur de l'annexion et l'autre contre.

Un nombreux groupe de citoyens de Ville-Montcalm a tenu hier soir, dans la salle des délibérations du conseil, une grande assemblée pour discuter la décision prise, avant hier, par le comité des bills privés du Conseil Législatif qui, sans tenir compte de la demande du référendum faite par les contribuables de Ville-Montcalm, ont décrété l'annexion de cette ville à la ville de Québec.

La plupart de ceux qui étaient présents étaient en faveur de l'annexion, mais ils trouvent que la manière naïve dans laquelle le Conseil Législatif a été procédé par M. le maire E. V. Cantin.

Après avoir discuté assez longuement sur la manière d'agir du Conseil Législatif vis-à-vis de Ville-Montcalm, il a été décidé qu'une délégation des citoyens de Ville-Montcalm irait ce matin en entrevue avec le cabinet provincial pour lui demander de faire en sorte que l'Assemblée Législative n'adopte pas l'amendement que le

Les élections dans la Colombie Anglaise

PAS UN SEUL LIBERAL N'A ETE ELU.—LE SEUL SIEGE DU COTE DE L'OPPOSITION SERAIT OCCUPE PAR UN SOCIALISTE.—SUR 42 DEPUTES LE GOUVERNEMENT McBRIDE AURA AU MOINS 10 PARTISANS.

Vancouver, C. A., 29.—Le gouvernement conservateur McBride vient de remporter une victoire sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Un grand nombre de candidats libéraux ont perdu leurs dépôts.

On rapporte que deux socialistes sont élus: Jack Place, dans Nanaimo, et Parker Williams, dans New Castle.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

A la séance de ce matin M. Nault, de Champlain, a donné des explications au sujet de la Cie Minière de la vallée de St. Maurice.

Le point d'ordre de l'hon. M. Taschereau a été retiré au sujet de la motion Sauvé, ce dernier ayant consenti à retirer de la motion ce qui concernait la lettre de M. Dupont et la citation de la "Tribune" de Sherbrooke.

En comité des subsides une discussion a eu lieu au sujet du mode de distribution des deniers de l'Instruction publique.

Avant que la Chambre aille en subsides, M. Nault, député de Champlain, observe que l'Action Sociale du 27 courant déclare que le député de Terrebonne a porté certaines accusations contre la Compagnie Minière de la vallée de St. Maurice dont il est le président.

Comme président de cette compagnie, M. Nault, déclare que je n'ai jamais entendu parler des faits mentionnés par le député de Terrebonne et que personne ne s'est plaint à moi des manœuvres de agents dénoncés par le député de Terrebonne.

M. Prévost répond qu'il ne cherche pas noise au député de Champlain mais que par une coïncidence assez saisissante des agents ont fait un drainage de l'argent qu'ils cultivaient dans trois comtés différents à la fois.

M. Prévost ne prétend pas que M. Nault soit coupable ni le bureau de direction mais il trouve curieux que des agents le représentant en agissent ainsi et considère que les députés ont le droit de leur nom à des chevaliers d'industrie.

M. Devlin a déclaré que le gouvernement se montrait très soigneux dans sa surveillance des opérations minières et qu'il analysait soigneusement tous les spécimens qui lui étaient envoyés.

M. Neault a ajouté qu'il tenait à ce que la compagnie procédât honnêtement et qu'il aimerait à connaître les agents qui ont fait de fausses représentations pour régler l'affaire.

A la reprise de la motion d'hier soir pour aller en subsides, l'hon. M. Taschereau déclare qu'il est prêt à retirer son point d'ordre à propos de l'amendement Sauvé si le député des Deux-Montagnes retranche de son considérant la lettre de M. Dupont et l'extrait de la "Tribune" de Sherbrooke. M. Sauvé tout en affirmant l'exactitude de ces deux documents consent à les retirer de son amendement pour se conformer au désir du ministre.

M. Bernard reproche au Secrétaire Provincial de faire du capital point avec les deniers de l'Instruction Publique et demande certains renseignements que le ministre promet de donner à la séance de l'après-midi.

La qualification foncière à Montréal

LE CONSEIL LEGISLATIF EN DECORE L'ABOLITION.—L'OBLIGATION DE PAYER LA TAXE D'EAU POUR ETRE ELECTEUR EST ABOLIE.

Le Conseil Législatif n'a pas persisté dans les amendements qu'il a apportés au bill de Montréal, au sujet de la qualification foncière et de la taxe d'eau, amendements que l'Assemblée Législative n'a pas voulu accepter.

Lorsque la question est venue hier devant le Conseil, le leader, honorable M. Pérodeau, a exposé clairement la situation. Il y a plusieurs années, dit-il, qu'on nous demande d'introduire dans le bill de Montréal deux clauses que nous avons toujours refusé d'insérer.

Les deux délégations de citoyens de Ville-Montcalm se sont présentées au premier ministre, ce matin, à Québec pour demander que le bill de Québec soit amendé par le Conseil Législatif soit accepté par la Chambre et que l'annexion de Ville-Montcalm soit déclarée "non facta".

Les deux délégations ont été présentées au premier ministre, ce matin, à Québec Centre.

Le premier ministre a répondu qu'il ferait une motion en Chambre pour renvoyer le bill au Conseil avec recommandation de reconsidérer le bill et de réinsérer la clause permettant le référendum.

La qualification foncière est une chose en vigueur dans toutes les municipalités. Cependant, la Métropole du Canada, par un récent référendum, a exprimé son désir de l'abolir.

J'ai toujours cru et je crois encore que, la propriété étant la base de l'impôt, ce sont les propriétaires, qui doivent être représentés dans les conseils de ville, qui décrètent ces impôts.

Je crois que nous ouvrirons la porte à une nouvelle ère, que nous consacrons un principe nouveau dont l'application pourrait peut-être être regrettable, mais nous le faisons poussés par les circonstances que nous ne pouvons contrôler.

L'honorable M. Gilman s'étonne de la proposition du leader, attendu que le comité des bills privés du Conseil a été unanime jusqu'à refuser l'abolition de la qualification foncière.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Le bureau de direction, dit-il, a toujours donné ordre aux agents chargés de la vente des actions de la compagnie de s'en tenir strictement aux données du prospectus.

Il s'agirait d'améliorer la situation

D'APRES M. NAP. CHAMPAGNE LE GOUVERNEMENT WHITNEY N'A PAS L'INTENTION D'ABOLIR LES ECOLES BILINGUES.

Toronto, 29.—Spéciale.—M. Napoéon Champagne, député provincial d'Ottawa, et whip ministériel, a déclaré ce matin que la nouvelle publiée dans certains journaux hier, prétant au gouvernement Whitney l'intention d'abolir les écoles bilingues dans l'Ontario, est tout à fait fautive.

M. Champagne, dont on connaît l'attachement pour la langue française, assure que le gouvernement veut améliorer la situation par des mesures vraiment acceptables.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

Comme on le connaît les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attitude que prendra le gouvernement. Ils espèrent et ne doutent pas qu'on les traitera avec justice tout comme les anglais sont traités dans la province de Québec.

NAISSANCE. LEMIEUX.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.

DECES. MATTE.—M. St-David, le 20 mars l'épouse de M. Marie Lemieux, née à Gérard, épouse légitime de Joseph Welle.